FORUM

Hebdomadaire d'information | www.umontreal.ca | Volume 41 / Numéro 9 / 30 octobre 2006

Université de Montréal

PAGES CENTRALES
DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR

P5 CRIMINOLOGIE Que faire des accommodements raisonnables ?

P6 FOOTBALL UNIVERSITAIRE Ader Aimable, un dur au cœur tendre

P5 CAPSULE SCIENCE Les étudiants dépensent-ils trop ?

Les femmes iraniennes poursuivent leur combat

Shirin Ebadi dédicace son autobiographie au cours de son passage à Montréal le 26 octobre. À ses côtés, l'étudiante Hanieh Ziaei, qui a traduit les propos de la juge.

Première femme musulmane à recevoir le prix Nobel de la paix, **Shirin Ebadi** parle à l'Université de son combat pour l'égalité

Malgré les risques qu'elles courent, les femmes iraniennes sont plus que jamais engagées dans la lutte pour leurs droits, a témoigné la semaine dernière à Montréal Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix en 2003. Et pourquoi ? « En Iran, la vie d'une femme a encore moitié moins de valeur que celle d'un homme. »

Mme Ebadi a prononcé, le 26 octobre, une conférence à l'Université à l'occasion du Mois des diplômés. Cette conférence, intitulée « L'Islam, les droits des femmes et l'Occident » et organisée par le Bureau du développement et des relations avec les diplômés, marque le lancement d'une série de rencontres annuelles autour du thème « Franchir les frontières », visant, selon les termes de la vice-rectrice à la vie étudiante, Martha Crago, à « franchir les frontières des idées ». C'est devant une salle archicomble que Mme Ebadi s'est exprimée. Shirin Ebadi s'exprime en farsi et c'est une étudiante à la maitrise, Hanieh Ziaei, qui a traduit ses propos.

Plus tôt dans la journée, la nobélisée s'était entretenue avec un groupe de journalistes. Au menu, les droits des femmes, la vie après le prix Nobel, la politique nucléaire du président iranien, l'attitude des États-Unis à l'égard de l'Iran et…le port du voile en Iran, en France et au Canada.

Cependant, ce qui frappe à écouter cette femme déterminée, au regard perçant, c'est le tableau nuancé qu'elle brosse de son pays. Oui, la répression est réelle, mais la volonté des Iraniens de s'en dégager l'est tout autant. Les femmes ont réalisé des gains, signale-t-elle. La première femme juge de l'Iran mentionne entre autres la modification d'une loi qui,en cas de divorce, accordait automatiquement la garde desenfants aux pères après le 7e anniversaire des filles et le 12e des garçons. En fait, c'est beaucoup grâce à son combat acharné qu'un certain nombre de lois relatives aux droits des enfants et des femmes ont été changées.

« Le mouvement féministe est aujourd'hui très fort », a-t-elle rappelé en ajoutant que 60 % des étudiants dans les universités en Iran sont des femmes. Depuis deux mois, par exemple, une pétition circule sur Internet et aux abords des établissements universitaires afin de faire réformer la constitution du pays. Plus de 200 000 signatures, sur le million souhaité, ont été recueillies. Des femmes ayant récemment manifesté pour appuyer la pétition ont été arrêtées et maltraitées, mais finalement relâchées. En bref, des lueurs apparaissent.

Mais les zones d'ombre sont gigantesques. La censure s'est intensifiée depuis l'arrivée au pouvoir du président et Mme Ebadi a raconté à son auditoire que pas moins de 90 journaux ont été contraints de fermer leurs portes au cours des deux dernières années.

De plus, la répression reste un mot rempli de sens. Il y a quelques mois, Shirin Ebadi a été convoquée au tribunal pour avoir été vue, sans voile, serrant la main du président français, Jacques Chirac. « Je n'y suis pas allée. » Mais il n'en reste pas moins qu'« une partie des journalistes, des écrivains, des avocats sont en prison ».

Est-ce pire maintenant que sous le précédent président, Mohammad Khatami ? Elle se montre prudente. « La présidence n'a pas beaucoup de pouvoir. J'ai été emprisonnée sous la présidence de Khatami. Il a déclaré qu'il était désolé. Rien n'a changé depuis, sauf que l'actuel président ne dit plus qu'il est désolé. »

Si plusieurs membres de la diaspora iranienne jugent inacceptables les concessions que Mme Ebadi doit faire afin de

Suite en page 2

Un professeur plongé dans l'horreur

James reçoit une lettre de sa femme qui le glace d'effroi. Elle lui demande de venir la retrouver dans une maison d'un quartier malfamé. Sa femme ? Mais il la croyait morte depuis trois ans... Pour la retrouver, James devra vaincre ceux qui la gardent prisonnière : des zombies sanguinaires, des monstres glauques, cruels, tapis dans l'ombre. James ne veut pas y aller, c'est trop dangereux. Mais il s'y rendra quand même.

Voilà le scénario d'un des jeux vidéo d'horreur les plus prisés des amateurs, *Silent Hill 2*. « Un petit chef-d'œuvre du genre. Il m'a fallu environ 12 heures pour passer au travers. Je peux vous dire que c'est intense, surtout quand survient le dénouement », mentionne Bernard Perron, professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et grand consommateur de jeux vidéo d'horreur.

Même s'il est un joueur passionné (il passe régulièrement des nuits blanches devant son écran, manette à la main), Bernard Perron mène une carrière universitaire reconnue. Titulaire d'un doctorat en littérature comparée de l'Université de Montréal et d'une maitrise en études cinématographiques de la Sorbonne, le responsable du cours *Narration et jeux vidéo* du nouveau DESS en design de jeux participe à des congrès, dirige le groupe de recherche Ludiciné (cri.histart.umontreal.ca/ludicine) et publie des articles scientifiques révisés par des comités de

Suite en page 2

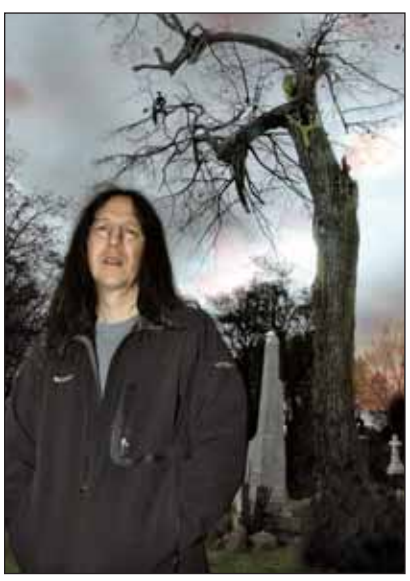

Bernard Perron

Les femmes iraniennes poursuivent leur combat

Suite de la page 1

mener son combat de l'intérieur même du pays, il s'en trouvera peu pour remettre en question le courage et la détermination dont elle a fait preuve depuis les 27 dernières années, soit depuis qu'une certaine révolution islamique a imposé un recul magistral aux droits des femmes.

La lauréate relate d'ailleurs ce combat dans son autobiographie, qui se termine sur sa stupéfaction, en 2003, d'avoir obtenu le prix Nobel de la paix. Shirin Ebadi était à Paris avec sa fille lorsqu'elle a reçu le coup de téléphone lui annonçant l'attribution de son prix. Deux jours plus tard, lorsqu'elle descend de l'avion à Téhéran, tard le soir, elle aperçoit des centaines de milliers de personnes venues l'accueillir.

« Aujourd'hui, j'habite la même maison, mon mobilier n'a pas changé. Mais j'ai plus de travail ; je voyage beaucoup et le Nobel m'a aidée à faire circuler mon message dans le monde. » Le régime tente toujours de la réduire au silence, mais les menaces n'ont jamais fait taire cette femme, qui a notamment réclamé, sans l'obtenir, un procès sur les causes de la mort de la photographe irano-canadienne Zahra Kazemi.

Les menaces n'ont jamais fait taire cette femme.

Mme Ebadi, la première femme musulmane à obtenir un prix Nobel, répète qu'islam et démocratie ne sont pas incompatibles et que c'est plutôt l'interprétation rétrograde de la charia qu'il faut blâmer.

Paule des Rivières

Rectificatif

L'article traitant des travaux de Francine Gratton sur le suicide et publié dans l'édition du 10 octobre de *Forum* («"Tanné" de la vie à 14 ans ! ») attribuait à Mme Gratton le volume *La prévention du suicide à l'école*; Mme Gratton est plutôt l'auteure d'un des chapitres de ce volume, soit « Suicides d'adolescents : l'école y est partie prenante ». Les directeurs de cet ouvrage collectif, paru en 2004 aux Presses de l'Université du Québec, sont Ghislain Parent et Denis Rhéaume.

Ce journal est conforme à la nouvelle orthographe
www.orthographe-recommandee.info

Un professeur plongé dans l'horreur

Suite de la page 1

pairs. En 2003, il a supervisé la publication d'un des premiers livres sur la théorie du jeu vidéo : *The Video Game Theory Reader* (New York, Routledge,). « Vous savez, l'industrie du jeu vidéo est une affaire de 20 milliards de dollars qui est en voie de supplanter le cinéma et la télévision sur le plan de la popularité chez certaines clientèles. Notre rôle, en tant qu'universitaires, est d'essayer de comprendre ce type de phénomène. »

Chercheur au Centre de recherche sur l'intermédialité, ce théoricien du cinéma plutôt atypique concentre ses travaux sur la ludologie (l'étude du plaisir, une science née à la fin des années 90) et sur les rapports entre l'image, la narration et l'émotion du spectateur. Au cours des réunions qu'il tient avec ses étudiants au doctorat, Carl Therrien, Martin Picard et Dominic Arsenault, les discussions commencent toujours par des échanges très... ludiques. « Avant de parler travail, on parle vidéo, dit M. Perron en souriant. Comment as-tu réussi à te débarrasser du monstre ? Qu'as-tu fait pour passer au niveau supérieur ? C'est très important d'expérimenter soi-même l'objet de ses études. »

Vidéo d'horreur et d'action

Dans son ordinateur, Bernard Perron conserve des copies des parties qu'il a jouées. Quand il les visionne, il retrouve ses propres émotions. « Ici, j'étais tellement terrorisé que je n'osais plus avancer, indique-t-il en stoppant l'image sur une scène de *Silent Hill 2*. Mon personnage sait que des monstres l'entourent grâce au son de l'émetteur, mais il ignore d'où ils sortiront. »

Heureusement, James parvient à neutraliser le monstre du corridor au moyen de vifs coups de gourdin qui lui font éclater la tête. Dans un autre vidéo très populaire, le personnage principal (l'avatar, selon le vocabulaire des adeptes) doit faire feu sur des zombies qui avancent vers lui à pas lents mais réguliers. Les coups de feu doivent être précis, sans quoi les agressions des morts vivants lui seront fatales.

Au fait, tout cela n'est-il pas un peu violent ? « Complètement, convient M. Perron. Cela fait partie d'un phénomène enraciné au plus profond de notre nature animale. La peur suscitée par la menace mène à trois réactions : la fuite, la paralysie ou l'affrontement. C'est l'essence même des jeux vidéo d'horreur : une menace qui appelle l'action. Il existe d'autres jeux, dont le but est par exemple de sauver une princesse. Ce n'est jamais aussi populaire. »

Lorsqu'il joue, l'adepte de ce type de loisir ressent des émotions semblables à celles qu'il éprouverait dans la vie réelle s'il était plongé dans un tel cauchemar. « Notre cœur bat plus rapidement, on respire vite et l'on a les mains moites. Comme je porte des écouteurs, je n'entends pas mes réactions. Il arrive que ma blonde vienne voir si je suis indemne. »

De longs corridors sombres, des endroits verrouillés et des héros désemparés, voilà de quoi se nourrit Bernard Perron… sur jeu vidéo

Le spécialiste tient à souligner le fait que de tels jeux n'incitent pas au passage à l'acte. « On a beaucoup parlé de l'influence néfaste des jeux violents depuis la fusillade au collège Dawson, car on sait que le tueur les affectionnait. Je ne crois pas qu'il faille s'en inquiéter. Les jeux vidéo ne rendent pas violent. La grande majorité des gens font la différence entre le réel et le virtuel. On a tous joué aux cowboys et aux Indiens dans notre enfance et l'on n'est pas devenus pour autant des tueurs. »

La variation dans la continuité

Les vidéos d'horreur, comme les films du même genre, semblent tous coulés dans le même moule. Un héros, généralement masculin et lourdement armé, doit survivre le plus longtemps possible dans un contexte où sa vie est menacée. Parfois, il est investi d'une mission particulière (sauver la fille du président des États-Unis, par exemple, dans *Resident Evil 4*, que Bernard Perron a réussi en 25 heures), mais pas toujours. « Oui, il existe une structure commune à tous les scénarios, mais chaque histoire est différente. L'adepte s'amuse à chercher cette structure commune tout en appréciant les différences. On peut dire la même chose de tous les genres : les romans policiers, les films d'amour, c'est aussi ça, non ? »

Aux yeux du spécialiste, le jeu vidéo occupe un espace très particulier dans la niche des loisirs. Il se distingue nettement du cinéma et de la télévision, et est beaucoup plus complexe que le simple jeu de divertissement. « Moi, je ne jouais pas au billard électrique lorsque j'étais jeune. Pourtant, le jeu vidéo m'attire. En plus d'être interactif, il me présente une structure narrative et une intrigue semblables à celles qu'on trouve au cinéma. J'ai envie d'aller plus loin, de connaitre le dénouement de l'histoire. Pourtant, si je n'ai pas les habiletés pour franchir les étapes, je ne saurai jamais la fin. »

Parmi les projets de recherche de Bernard Perron, un genre hybride issu de ce type de jeux et du cinéma proprement dit l'a inspiré. Il s'agit des jeux vidéo de première génération, présentant des personnages filmés dans des décors virtuels ou naturels. Le spectateur n'a qu'un champ d'action limité pour interagir avec eux. Cette catégorie de jeux compte quelques centaines de ces films, produits entre 1992 et 1999.

Pour ce professeur plongé dans l'horreur avec ses étudiants, c'est beaucoup de pain sur la planche.

Mathieu-Robert Sauvé

Saviez-vous que…?

L'Association générale des étudiants de l'UdeM a ouvert un magasin universitaire

En effet, le 22 novembre 1948, après avoir obtenu un local, acheté des meubles et engagé un directeur, l'Association ouvre les portes de son magasin universitaire. Les membres en sont les propriétaires et les profits leur sont distribués sous forme de bonification, soit 10 % des achats. Autres temps, autres pratiques, la moyenne d'achat des clients à cette période est d'environ 2,65 $.

La variété des articles vendus est grande : de la mercerie pour hommes aux articles de toilette, de sport et de fumeurs pour les deux sexes, « des fleurs pour toutes les circonstances [aux] produits de beauté pour circonstances graves. Dans le domaine féminin, les gants et les bas pour circonstances atténuantes, de la laine pour tricoter un chandail au "steady". »

Le Quartier latin rapporte un fait pour le moins inusité selon les statistiques de vente. Il semble que, depuis l'ouverture du magasin, ce soit les étudiants en chirurgie dentaire qui achètent le plus de « Cutex ».

Source :
Division des archives, Université de Montréal. Fonds Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (P0033).Le Quartier latin, 22 mars 1949.

d'une traite

Pavel Hamet, Grand Montréalais

L'Académie des Grands Montréalais de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a rendu hommage au Dr Pavel Hamet ainsi qu'à trois autres personnalités des milieux socioéconomique, culturel et scientifique au cours d'un gala tenu le 25 octobre à l'hôtel de ville de Montréal.

Chef du service de médecine génique du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en génomique prédictive, le professeur Hamet s'est distingué dans la catégorie scientifique.

Lauréat du prix Wilder-Penfield en 2001, le Dr Hamet, dont la contribution à l'avancement de la génétique et de la médecine préventive est reconnue à l'échelle internationale, s'est particulièrement illustré par ses travaux de recherche sur l'hypertension.

Le Dr Hamet a signé le livre d'or de la Ville de Montréal en présence du maire Tremblay, d'Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et de Robert Lacroix, président du conseil d'administration de l'Académie des Grands Montréalais.

FORUM
Hebdomadaire d'information de l'Université de Montréal
www.iforum.umontreal.ca
Publié par le Bureau des communications et des relations publiques
3744, rue Jean-Brillant
Bureau 490, Montréal
Directeur général : Bernard Motulsky

Directrice des publications : Paule des Rivières
Rédaction : Daniel Baril, Dominique Nancy, Mathieu-Robert Sauvé
Photographie : Bernard Lambert
Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin
Révision : Sophie Cazanave
Graphisme : Stephanie Malak
Impression : Payette & Simms

pour nous joindre
Rédaction
Téléphone : 514 343-6550
Télécopieur : 514 343-5976
Courriel : forum@umontreal.ca
Calendrier : calendrier@umontreal.ca
Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité
Représentant publicitaire : Accès-Média
Téléphone : 514 524-1182
Annonceurs de l'UdeM : Nancy Freeman, poste 8875

Affaires universitaires

Vers une restructuration de la FES

Jacques Frémont propose de déléguer aux facultés la responsabilité des études aux cycles supérieurs

Jacques Frémont

Le recrutement, l'admission et la diplomation aux cycles supérieurs pourraient, dès l'an prochain, relever des unités et non plus de la Faculté des études supérieures (FES). Tel est du moins le souhait du comité chargé de revoir le rôle de cette faculté dans un objectif de plus grande efficacité.

Le comité, présidé par Jacques Frémont, vice-recteur aux affaires internationales et responsable des études supérieures, recommande en effet une FES « radicalement redéfinie et allégée », qui deviendrait une « boite politique assurant la veille et le développement des études des 2e et 3e cycles ».

La direction de l'Université a déjà approuvé la restructuration proposée. Pour sa part, l'Assemblée universitaire a choisi de poursuivre le débat à sa réunion du 20 novembre avant de se prononcer.

Le groupe de travail de M. Frémont a insisté sur le fait que toute réforme doit s'appuyer sur un outil informatique efficace. Le personnel de la FES serait touché par cette restructuration, mais pas avant deux ans, sinon par attrition, Le comité, à l'œuvre depuis un an, avait pour mandat de déterminer les meilleures façons d'optimiser le travail de la FES. La décentralisation est apparue comme la solution à privilégier.

« Les étudiants seront désormais admis et inscrits par la faculté dont relève leur programme […] Les facultés […] auront la responsabilité de recommander [la délivrance] des diplômes », explique le document de 50 pages du comité.

Avant d'arrêter leur choix, les sept membres du groupe de travail ont examiné la situation dans plusieurs établissements universitaires en Amérique du Nord. « Il n'y a pas de tendance lourde. Nous avons trouvé de tout », a témoigné M. Frémont devant l'Assemblée universitaire. Par exemple, les universités Harvard et Stanford n'ont pas de facultés d'études supérieures, tandis qu'à l'Université de la Colombie-Britannique les études de 2e et 3e cycle sont très centralisées ; l'Université McGill a quant à elle une position mitoyenne.

Outre M. Frémont, les autres membres du comité sont François Bowen, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche à la Faculté des sciences de l'éducation ; Jacques Gresset, directeur de l'École d'optométrie ; Claude Larivière, professeur agrégé et responsable du programme interdisciplinaire en administration sociale à l'École de service social ; Kathleen Lennon, coordonnatrice du secteur des admissions et du recrutement à la FES ; Sylvie Normandeau, vice-doyenne aux études à la Faculté des arts et sciences ; et Olivier Sylvestre, étudiant et coordonnateur aux affaires académiques des cycles supérieurs à la FAECUM.

Ce comité estime que les unités sont « parfaitement capables d'assumer l'essentiel des responsabilités relatives aux cycles supérieurs ».

Dans ce nouveau contexte, l'entité allégée, qui s'appellerait Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), aurait un rôle d'appui. Les facultés devraient par ailleurs la consulter avant de prendre certaines décisions, par exemple en ce qui concerne l'admission des étudiants étrangers. La FESP vérifierait également, en fin de parcours de l'étudiant, si ce dernier a fait les bons choix de cours. Et c'est elle qui validerait l'attribution du grade. Mais ce serait le nom de l'unité qui figurerait sur le diplôme de l'étudiant. Logiquement, les unités s'occuperaient de choisir les récipiendaires de doctorats *honoris causa*.

Le groupe de travail propose de modifier les instances d'enseignement afin qu'elles reflètent le nouveau partage des responsabilités. Il suggère la nomination d'un vice-recteur aux études supérieures, qui aurait aussi le statut de doyen de la FESP.

La nouvelle FES ne décernant plus de diplôme, la remise des doctorats honorifiques relèverait d'autres instances, possiblement d'un comité du Conseil.

Le groupe de travail souhaite enfin que la réforme s'enclenche rapidement, mais selon un plan de transition « qui aidera tous les intervenants à comprendre la démarche visée et à s'y retrouver ».

Paule des Rivières

Les étudiants des cycles supérieurs pourraient, dès l'an prochain, être rattachés à la faculté dont relève leur programme.

Agrandissement du campus

Nouveaux espaces à Outremont

La communauté est consultée pour la reconfiguration du campus

Après 63 ans d'occupation, le campus aux abords du mont Royal est « saturé » et l'Université de Montréal se déploiera dans un second pôle montréalais, là où se trouve actuellement la gare de triage d'Outremont. Mais comment occuper les nouveaux espaces ? Qui déménagera ? Quels sont les besoins des facultés, centres de recherche et laboratoires à prendre en compte pour assurer leur développement à long terme ? C'est à ces questions que s'attaque le Groupe de travail sur la reconfiguration du campus, qui a tenu jusqu'à maintenant 11 réunions et qui invite la communauté à une grande consultation au cours de l'hiver prochain.

« Nous manquons en ce moment d'environ 40 000 m^2 pour l'enseignement et la recherche. Pour vous donner une idée de ce que cela représente, c'est l'équivalent de deux fois les nouveaux pavillons Jean-Coutu et Marcelle-Coutu », explique le vice-provost et vice-recteur à la planification, Pierre Simonet, qui préside le Groupe de travail. Une estimation qu'il juge « prudente ».

M. Simonet convie la communauté universitaire à jeter les bases qui serviront à la rédaction d'un tout nouveau plan directeur. Le précédent, conçu en 1995, est désuet. « Comme l'Université continuera de prendre de l'expansion, nous devons prévoir son agrandissement sur 10, 20, voire 50 ans », affirme le vice-recteur.

Le nouveau plan directeur de l'Université de Montréal prévoira tout ce qui concerne l'utilisation des locaux d'enseignement et de recherche, en plus d'englober les questions relatives aux bâtiments de service, routes, espaces verts et même pistes cyclables. « Dites-nous comment vous voyez le campus des 30 prochaines années », a lancé le M.Simonet.

Le Groupe de travail, créé l'an dernier à la suite d'une décision de l'Assemblée universitaire, est formé de deux doyens, deux professeurs, un étudiant, un diplômé et un représentant du personnel. Il entamera ses audiences après Noël et déposera sonrapport au printemps prochain. Le plan directeur de l'UdeM devrait être soumis pour approbation aux membres de l'Assemblée universitaire à l'automne 2007.

30 M$ du gouvernement du Québec

M. Simonet invitait les membres de la communauté universitaire à cette consultation le jour même où le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, annonçait dans le Hall d'honneur que son gouvernement investirait 30 M$ dans la décontamination et les travaux d'infrastructure du site d'Outremont. Ce site, acquis l'an dernier, est un terrain gigantesque qui totalise 185 000 m^2.

Pierre Simonet dirige le groupe chargé d'un nouveau plan directeur.

À la conférence de presse du 16 octobre, à laquelle prenaient part un autre ministre, Raymond Bachand, député provincial d'Outremont, et le recteur Luc Vinet, on pouvait voir une maquette et plusieurs images infographiques du site. Le plan directeur serait-il déjà dicté par des facultés ? « Pas du tout », a répondu M. Simonet, qui a précisé que les maquettes et images sont de simples illustrations vraisemblables du futur campus. « Pour l'instant, rien n'est décidé en matière d'architecture et d'attribution des locaux. Moi-même, j'ignore qui va se retrouver où. C'est très clair que nous sommes ouverts à toutes les idées qui pourront nous être soumises. »

Toutefois, des pressions sont exercées pour que les sciences pures (chimie, physique et biochimie) soient un jour abritées dans les pavillons neufs d'Outremont. M. Simonet ne le nie pas. « Le pavillon Roger-Gaudry, qui date des années 40, ne correspond pas à ce qu'on peut attendre des installations du 21e siècle. »

M. Vinet n'a pas caché, lui non plus, que le « deuxième pôle » du campus pourrait être tourné vers les sciences pures plutôt que vers les sciences humaines. On y trouvera aussi des résidences pour étudiants dont on a « grand besoin » et des plateaux sportifs, a-t-il ajouté.

Mathieu-Robert Sauvé

Un doctorat honorifique pour Oliver Jones

L'Université a décerné, le 19 octobre, un doctorat *honoris causa* au pianiste jazz montréalais Oliver Jones, à l'occasion de la collation des grades annuelle de la Faculté de musique, cérémonie à laquelle a assisté le recteur, Luc Vinet. Pour marquer le passage de M. Jones à l'UdeM, le doyen de la Faculté, Jacques Boucher, a annoncé la création du prix Oliver-Jones de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, destiné aux étudiants du secteur jazz.
« La carrière artistique d'Oliver Jones, marquée par une fidélité à une esthétique et une intégrité absolues ainsi que par une humilité inspirante, est pour nous plus qu'un symbole. Cette carrière édifiante du grand jazzman est un modèle de contribution à l'enrichissement de la société », a indiqué M. Boucher.

PHOTO : ANDREW DOBROWOLSKYJ.

Coiffé du traditionnel mortier, Oliver Jones ne s'est pas contenté de recevoir son doctorat. Il a aussi ravi son auditoire au piano.

La Faculté de médecine a marché

Un groupe de 13 personnes rattachées à la Faculté de médecine a participé, le 1er octobre, à La course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. Cette course, qui a eu lieu dans 52 villes au pays, est une des activités majeures du mois de lutte au cancer du sein. Les employés de la Faculté de médecine faisaient partie d'un groupe de 8000 hommes et femmes qui ont pris part à l'édition montréalaise de la course.

Réussite et engagement

Les lauréats Forces UdeM

De nombreux étudiants **s'investissent** dans divers projets à titre bénévole

L'Université de Montréal honorait, le 11 octobre, les finalistes de son concours annuel Forces UdeM. Créé à l'image de Forces Avenir, un concours qui se tient à l'échelle du Québec, Forces UdeM vise à encourager et à soutenir les projets d'engagement communautaire réalisés par des étudiants seuls ou en équipe.

« Les participants à Forces UdeM s'investissent de façon peu commune dans leurs études et dans le milieu communautaire, soulignait la vice-rectrice adjointe aux études, Hélène David. Ils sont des exemples d'équilibre entre la réussite scolaire et l'engagement social. »

Cette année, sept projets et personnalités ont été récompensés par une bourse de 1000 $ chacun. Ces lauréats se retrouvaient automatiquement en lice pour le concours Forces Avenir.

Les prix « personnalité »

Deux étudiantes ont été honorées dans la catégorie « personnalité 1er cycle » : Florence Larocque et Charlotte Marguerite Debunne. Étudiante en études internationales, Florence Larocque a obtenu à deux reprises une mention d'excellence au palmarès du doyen de la Faculté des arts et des sciences en plus de gagner une bourse du millénaire du Canada. Parmi ses nombreuses activités, elle a été bénévole à l'organisme Assistance aux enfants en difficulté et à la Fondation environnementale Rivières, qui vise la protection de nos cours d'eau. Elle a également fait de l'animation auprès de jeunes en Haïti et du bénévolat dans une soupe populaire à Buenos Aires.

Florence Larocque s'est hissée au rang des finalistes de Forces Avenir dans sa catégorie.

Titulaire d'un baccalauréat en théologie, Charlotte Marguerite Debunne poursuit une maitrise en étude de conflit. À la suite de sa rencontre avec un survivant du camp de concentration d'Auschwitz à l'âge de 10 ans, elle décide d'agir pour changer le monde. Ses engagements sont très variés : Amnistie internationale, Ambulance Saint-Jean, aumônerie des Forces canadiennes, Jeune Conseil de Montréal, Conseil jeunesse de Montréal, Association canadienne des étudiants en théologie et Ensemble contre la peine de mort. « Mes engagements n'ont jamais nui à ma réussite scolaire. Au contraire, ils ont donné un sens au temps consacré à ma formation », déclare-t-elle.

Ariane Léonard a pour sa part remporté le prix dans la catégorie « personnalité 2e cycle ». Lauréate d'une bourse de recherche sur la culture québécoise du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises et d'une bourse de rédaction de la Faculté des études supérieures, elle termine sa maitrise en histoire de l'art. Elle est également la gagnante d'un prix en piano de l'école Vincent-d'Indy, sauveteuse nationale, membre de la troupe de théâtre de l'UdeM et coordonnatrice du projet Vaisselle durable du groupe UniVertCité, en plus d'être bénévole à Opération Nez rouge, à Vélo-Fête et à l'école Cardinal-Léger.

Dans la catégorie « personnalité 3e cycle », le prix est allé à Catherine Ouimet, étudiante au doctorat en neuropsychologie clinique et lauréate d'une bourse Rhodes qui lui permet de poursuivre une partie de ses études à l'Université d'Oxford, en Angleterre. Nommée « personnalité de la semaine » par le quotidien *La Presse* et primée par la revue *Dire*, elle se démarque par ses parutions scientifiques. Catherine Ouimet a en outre fait partie de l'équipe de tennis des Carabins pendant deux ans, a été coopérante au Honduras et animatrice pour l'organisme Épilepsie-Montréal.

Environnement et santé

Deux projets d'équipe ont remporté les honneurs dans la catégorie « environnement ». Le projet Boire et s'alimenter écologiquement, destiné à la communauté universitaire, vise à réduire la quantité de déchets engendrés par l'alimentation en favorisant l'utilisation de la vaisselle réutilisable. Ce projet, qui a été retenu parmi les finalistes du concours national Forces Avenir, a amené la cafétéria *Chez Valère* à utiliser de la vaisselle durable et des tasses réutilisables.

Regroupant des étudiants en génie, en architecture et en design de trois universités montréalaises, le projet Décathlon solaire 2007 veut promouvoir l'innovation dans la conception de bâtiments autonomes recourant à l'énergie solaire. L'équipe, qui a tenu compte des besoins énergétiques sous nos latitudes, sera la seule équipe canadienne à participer à la compétition internationale du United State Department of Energy, qui se tiendra à Washington en septembre 2007.

Dans la catégorie « santé », le projet Introduction aux soins dentaires préventifs en milieu psychiatrique a permis à un groupe d'étudiants en médecine dentaire d'améliorer l'autonomie et l'estime de soi de patients de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine en favorisant une bonne hygiène dentaire et en prodiguant des conseils nutritionnels.

D.B.

Ariane Léonard et Julien Lafrance-Vanasse, deux responsables du projet Boire et s'alimenter écologiquement

Vie sur le campus

Le vélo prend sa place sur le campus lentement

Vol de trois vélos en libre-service, manque de support à bicyclettes et **pas de pistes cyclables** pour demain

Alors que les plus irréductibles cyclistes revêtent une couche imperméable pour continuer de rallier le campus sur deux roues jusqu'aux premières neiges, les responsables du dossier vélo à l'Université de Montréal entament le bilan d'une mesure lancée l'an dernier : les vélos en libre-service. « C'était une bonne année, mais nous déplorons le vol de 3 de nos 10 vélos, commente Suzanne Deguire, coordonnatrice au secteur Santé et sécurité au travail à la Direction des immeubles (DI). Nous avons pu en racheter deux, mais c'est quand même dommage. »

Disponibles de mai à octobre, les vélos en libre-service sont mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire durant les heures normales de travail. Ce service, résultant de la collaboration entre l'UdeM et deux organismes communautaires (Voyagez futé et la Société environnementale de Côte-des-Neiges), a nécessité un investissement de 6500 $. Les utilisateurs peuvent alors emprunter sans frais un vélo pour se déplacer d'un pavillon à l'autre ou encore pour aller se promener. « Il est trop tôt pour préciser le taux d'utilisation au cours de la dernière saison, mais nous pouvons dire que c'est un service qui a été grandement apprécié », mentionne Alain Meilleur, conseiller en gestion environnementale à la DI.

Les vols des trois vélos, survenus la nuit dans les stationnements des pavillons du 3200, rue Jean-Brillant et Marie-Victorin, demeurent difficiles à expliquer. On tentera de prévenir de nouveaux larcins l'an prochain.

Deux nouveaux supports

Le 18 septembre dernier, devant l'Assemblée universitaire, Laurence McFalls, professeur au Département de science politique, a déploré le manque de supports à vélos sur le campus, ainsi que l'absence d'infrastructures pour les cyclistes. Dans une perspective de développement durable, a-t-il dit, l'Université devrait accroitre les installations destinées à encourager l'utilisation de moyens de déplacement autres que l'automobile.

Cette déclaration a eu des effets immédiats puisque, moins d'un mois plus tard, deux nouveaux supports ont été installés aux pavillons des 3200 et 3744, rue Jean-Brillant. « Compte tenu de l'état des finances, c'est une bonne nouvelle, a déclaré Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante. Nous avons à cœur le mieux-être des membres de la communauté universitaire, qui passe entre autres par une meilleure place faite au cyclisme sur le campus. »

Il demeure que le nombre de supports à bicyclettes est actuellement très insuffisant, selon Alain Meilleur. « L'organisme Vélo Québec a effectué une étude sur les besoins du campus en 2003 et il s'est avéré qu'il n'y avait vraiment pas assez de supports. L'organisme a compté quelque 750 espaces de stationnement, deux fois moins que nécessaire. »

Dans des immeubles comme le 3744, rue Jean-Brillant, où travaillent plus de 1000 personnes, on disposait jusqu'au 9 octobre d'un seul support d'une capacité officielle de sept vélos. Il arrivait que des vélos cadenassés aux rampes de l'escalier extérieur reçoivent des avis de contravention délivrés par la DI. Mince consolation, un deuxième support a été temporairement installé sur le terrain de l'immeuble. Mais il n'est pas à l'abri de la pluie.

Jean-François Lisée, directeur exécutif du CERIUM, se sert de son vélo quatre jours sur cinq pour se rendre au travail. En plus de déplorer le petit nombre de places pour garer sa bicyclette, tant au 3744, rue Jean-Brillant qu'au pavillon Roger-Gaudry, il critique l'absence de salles d'eau, qui pourraient inciter davantage de gens à enfourcher leur vélo. « S'il y avait des douches à certains étages, cela encouragerait les gens à utiliser ce moyen de locomotion », croit-il.

Selon le livre vert adopté le mois dernier par l'Assemblée universitaire, un des objectifs de l'Université est de « soutenir la création d'un programme intégré de mieux-être ». On veut faire du campus « un milieu facilitant l'adoption et le maintien d'un mode de vie sain et favoriser le développement de services de santé visant la santé globale, physique et psychologique, et propres à répondre aux besoins des étudiants, sur le plan préventif comme sur le plan curatif » (premier objectif, orientation II).

Ainsi, l'ajout de supports ou l'installation de structures sanitaires seront prises en compte dans le développement du campus, a mentionné le vice-provost Pierre Simonet en réponse à la question de Laurence McFalls. Mais il a tenu à préciser que « ces améliorations ne pourront se faire que progressivement, en fonction des ressources, et s'accroitre à long terme ».

Pistes cyclables : pas pour demain

Jean-François Lisée note qu'aucune piste cyclable ne relie le réseau du centre-ville au campus de l'UdeM. Dans certaines rues bordant le campus, comme Willowdale, le cycliste n'a d'autre choix que de rouler en contresens s'il veut éviter la circulation du boulevard Édouard-Montpetit.

« Cela fait 15 ans qu'on parle d'une piste qui ceinturerait le mont Royal, mais les choses n'avancent pas vite », soupire Sylvain Dubé, coordonnateur aux affaires académiques à la FAECUM. Le dossier pourrait débloquer cette année puisque la Ville de Montréal mènera des consultations dans le contexte de son plan directeur d'aménagement. La FAECUM travaille sur un mémoire qu'elle déposera d'ici deux mois. « La mobilité étudiante nous inquiète et nous avons un rôle à jouer en matière de promotion du vélo », signale-t-il. Seulement 14 % des étudiants viennent à l'Université en vélo, et encore quand les conditions sont clémentes. Selon Vélo Québec, cette proportion pourrait facilement dépasser les 25 %.

Cette désaffection a plusieurs causes, dont la rareté des voies sécuritaires. Trois scénarios sont envisagés pour relier le campus au réseau montréalais : le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, sur le boulevard du Mont-Royal ou sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Où sont les besoins ? Quels sont les couts ? « On se penche là-dessus actuellement », répond M. Dubé.

Même si Montréal se classe bien pour ce qui est des voies cyclables en Amérique du Nord, certaines villes d'Europe font encore rêver les adeptes du cyclisme de ce côté-ci de l'Atlantique. Aux Pays-Bas, Amsterdam et La Haye font figure de modèles. « Mais nous avons plus de mérite que les Néerlandais, lance Jean-François Lisée. Nous avons des côtes à monter. »

Mathieu-Robert Sauvé

Déclaration annuelle du recteur

« Osons ! C'est l'appel que je lance à notre communauté cette année. »

Luc Vinet

Chers membres de la communauté universitaire,

L'année qui s'est terminée en mai dernier, nous en convenons tous, a été turbulente et remplie de défis. Mais elle a été également marquée au coin du dynamisme et ponctuée de grandes réalisations. Il y a quelque chose du génie de l'Université de Montréal dans cette capacité de rebondir dans les contextes difficiles pour obtenir les plus grands succès.

Au cours de cette année, les facultés ont démontré une nouvelle fois qu'elles sont le fer de lance du développement académique de l'Université. Aussi, j'aimerais ouvrir cette allocution en rappelant quelques-unes des réussites de chacune d'entre elles.

La Faculté de médecine vétérinaire a annoncé l'été dernier la construction d'un complexe de pathologie, de diagnostic et d'épidémiosurveillance, un ambitieux projet mené conjointement avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Notre campus de Saint-Hyacinthe héberge le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine, qui vient tout juste d'obtenir un solide appui financier du CRSNG.

La Faculté de musique a accueilli en concert l'un des plus grands pianistes de notre temps, Maurizio Pollini. Elle a décerné un doctorat honorifique au nouveau chef de l'Orchestre symphonique de Montréal, Kent Nagano, et elle a été l'hôte du 34e Congrès international d'alto, un évènement d'envergure qui confirme le leadership de la Faculté sur la scène internationale.

La Faculté des sciences infirmières a vu ses inscriptions à la maitrise bondir de 40 %. Elle a créé une chaire sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers et elle a mis sur pied le Laboratoire de formation de soins critiques, une installation qui est la seule du genre au Canada et qui permettra de reproduire des situations d'apprentissage exceptionnelles pour un milieu d'enseignement.

La Faculté de droit a institué cette année la Chaire Jean-Louis Beaudoin en droit civil. Elle a inauguré les locaux du Laboratoire LexUM, le plus important laboratoire d'informatique juridique du Canada. Elle a lancé le magazine *Droit Montréal* pour joindre ses 14 000 diplômés, et le projet Autochtonie et gouvernance du Centre de recherche en droit public a obtenu une somme élevée du CRSH.

Les facultés ont démontré une nouvelle fois qu'elles sont le fer de lance du développement académique de l'Université.

Le Département de kinésiologie a remplacé le quart de son corps professoral depuis trois ans et il a obtenu des subventions généreuses de la Fondation canadienne pour l'innovation, ainsi que trois bourses de soutien salarial du Fonds de la recherche en santé du Québec.

La Faculté de l'éducation permanente est victime de son succès puisqu'elle a dû exceptionnellement contingenter son populaire certificat en journalisme. Elle a créé un programme d'apprentissage du français très original, qui prend la forme de croisières linguistiques entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine. Enfin, le campus régional de Lanaudière, que nous avons inauguré il y a deux ans à Terrebonne, a vu le volume de ses activités et de ses inscriptions doubler en un an.

La Faculté de pharmacie, dont c'était la première année dans de nouveaux quartiers, a franchi pour la première fois le cap des 200 admissions en première année de baccalauréat. Elle a été l'hôte de la 5e Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française et elle a inauguré un groupe de recherche majeur sur le médicament, le GRUM.

La Faculté des sciences de l'éducation a mis sur pied une assemblée des formateurs associés, qui forme les superviseurs des stages de ses étudiants au premier cycle. Par ailleurs, ses chercheurs ont fait beaucoup pour établir la réputation du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, le CRIFPE, dans les milieux de recherche sur le travail enseignant.

La Faculté de médecine dentaire a obtenu une reconnaissance internationale grâce aux travaux qu'elle mène sur la scoliose en collaboration avec le CHU Sainte-Justine. Ses étudiants, qui s'étaient déjà illustrés par leur travail communautaire dans les rues de Montréal, ont formé l'association Dentraide et participé, sous le parrainage de Dentistes sans frontières, à quatre missions de soins communautaires dans des pays en voie de développement.

La Faculté de l'aménagement ne reçoit que des éloges du Conseil canadien de certification en architecture pour la qualité de l'accueil des nouveaux étudiants de premier cycle. Elle a également piloté la création du Laboratoire Art & D, un formidable laboratoire sur la culture numérique, qui a établi ses quartiers dans les locaux d'une organisation phare en ce domaine, la Société des arts technologiques.

Grâce à un don d'une exceptionnelle générosité de Gisèle Beaulieu et Michel Saucier, la Faculté de médecine, en collaboration avec la Faculté de pharmacie, a créé un centre de pharmacogénomique qui nous permettra de former la toute première génération de scientifiques et de cliniciens dans cette branche prometteuse de la médecine moderne. La création de ce centre a coïncidé avec nos succès au dernier concours de Génome Canada, où nos chercheurs ont décroché trois des sept projets financés. Enfin, pour la septième année d'affilée, nos étudiants en médecine se sont classés premiers à l'examen national du Conseil médical du Canada, une performance qui fait honneur à notre établissement.

La Faculté de théologie et de sciences des religions a lancé la Chaire de recherche du Canada Islam, pluralisme et globalisation. Elle a aussi consolidé les bases de deux centres de recherche, le Centre d'éthique et de théologie contextuelles québécoises et le Centre d'étude des religions, qui tous deux apportent une contribution essentielle à notre compréhension du fait religieux et à la réflexion théologique sur les grands enjeux contemporains.

L'École d'optométrie, la seule du genre au Québec, s'est enrichie de la Chaire Hartland-Sanders des sciences de la vision, dont les travaux pourraient bien révolutionner le système braille. L'École a, de plus, célébré en grande pompe les 100 ans de la profession au Québec en rendant un hommage bien senti à Pierre Couillard, qui a beaucoup fait pour l'essor de l'École. Cet hommage s'est déroulé en présence du fils de Pierre Couillard, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec.

La Faculté des arts et des sciences a inauguré l'an dernier le Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son, le BRAMS, un centre unique en son genre qui pourrait faire de Montréal la capitale mondiale de la neurologie de la musique. L'Institut d'études européennes vient par ailleurs de se voir désigner « centre d'excellence » par la Commission européenne, ce qui lui assurera un financement récurrent sur trois ans. Enfin, il y a deux semaines, quatre professeurs de la Faculté ont récolté la moitié des prestigieux prix de l'ACFAS.

2006-2007 : les grands chantiers

L'année qui s'amorce doit être tournée vers l'action. Elle doit nous servir de tremplin pour réaliser nos ambitions et nous permettre d'assumer pleinement la position de leadership qui doit être celle de l'Université de Montréal.

Les chantiers sont nombreux. Ce discours me donne l'occasion d'aborder un à un les prioritaires, en esquissant notre plan d'action pour l'année qui vient.

1) UdeM 2010 : après le livre vert

Le premier de nos chantiers engage l'avenir de l'Université. Il s'agit, bien sûr, du plan de développement *UdeM 2010*. Élaboré sous la supervision du vice-provost et vice-recteur à la planification, ce plan balisera le développement de l'Université pour les quatre prochaines années.

Cet exercice de planification vise essentiellement trois grands objectifs : 1) faire grandir notre université sur le plan académique; 2) la moderniser, à la fois dans sa structure et dans ses façons de faire; et 3) l'amener plus loin sur le chemin de la reconnaissance internationale.

L'an dernier, j'ai défini les grandes orientations qui guideront notre action au cours des prochaines années. Ces grandes orientations, elles dessinent l'image :

- d'une université qui offrira des programmes pertinents et de très haute qualité, servis par une pédagogie efficace et inspirée ;
- d'une université qui aura défini des axes stratégiques de développement en résonance avec les grands enjeux de notre temps ;
- d'une université qui jouira d'une solide réputation sur les scènes locale et internationale ;
- d'une université qui aura optimisé le fonctionnement de ses activités et de ses opérations ;
- d'une université, enfin, qui s'étendra sur un campus proportionné à ses ambitions.

Le livre vert a été rendu public en septembre. Ce premier document fixe un certain nombre d'objectifs et établit des stratégies pour les atteindre. Il propose un cadre de référence à l'ensemble des membres de notre communauté, qui ont jusqu'à la fin du mois pour y apporter des commentaires. Le livre vert sera suivi d'un livre blanc, que nous comptons soumettre à la fin de l'automne aux instances pour discussion et dont la version définitive constituera la base du plan de développement *UdeM 2010*.

Luc Vinet

Les quatre chantiers suivants concernent tous le développement académique. Le développement académique, c'est l'essence de l'Université, ce sur quoi tout repose. Nous avons ciblé prioritairement cinq secteurs : l'évaluation des programmes, la recherche, les axes stratégiques de développement, les études supérieures et le renouvèlement du corps professoral.

2) L'évaluation des programmes

Parlons d'abord des programmes. La création de programmes est un indicateur du dynamisme académique de notre université. Au cours de la dernière année, nous en avons créé plusieurs, qui connaissent un vif succès auprès des étudiants. J'en mentionne quelques-uns :

- le baccalauréat bidisciplinaire en démographie et anthropologie,
- le baccalauréat en sciences biopharmaceutiques,
- la majeure en sciences des religions,
- le DESS en kinésiologie,
- la maitrise en sciences de l'éducation axée sur les besoins des professionnels,
- la maitrise en design urbain,
- enfin le doctorat en études cinématographiques, le seul programme du genre au Canada.

Par ailleurs, la Faculté de musique est à mettre la touche finale à la nouvelle maitrise en composition de musique de film et d'application, qui sera offerte dès l'automne prochain. La Faculté de pharmacie pour sa part travaille très activement à l'élaboration de son programme de doctorat professionnel – une première au Canada ! –, qui a déjà été approuvé par la CREPUQ et le ministère. Enfin, je souligne que le Conseil a approuvé le projet de cité du savoir à Laval, qui consolidera notre présence dans l'une des villes les plus scolarisées du Québec.

Le premier devoir d'une université est d'offrir à ses étudiants les meilleurs programmes possible. Est-ce bien le cas ?

Le premier devoir d'une université est d'offrir à ses étudiants les meilleurs programmes possible. Est-ce bien le cas? Notre offre de programmes est-elle adaptée aux enjeux de notre époque? Répond-elle aux besoins des étudiants et à ceux de notre société ? Où notre université se situe-t-elle précisément sur le plan académique par rapport aux autres établissements universitaires ? Faut-il élargir ou bien réduire la gamme des programmes que nous offrons ? Nos méthodes d'enseignement servent-elles bien les objectifs que nous nous fixons ? Nos programmes préparent-ils nos étudiants à être de véritables citoyens du monde ?

Ces questions, nous devons les poser de façon continue. Comme établissement d'enseignement, nous avons la responsabilité de nous livrer à un questionnement systématique de nos programmes. Voilà pourquoi j'ai demandé à la provost d'implanter un processus d'évaluation continue de la formation que nous offrons à nos étudiants. L'élaboration de ce processus participe d'une stratégie globale axée sur l'étudiant, comme le propose le livre vert.

Cette approche établira une veille permanente de la qualité de nos programmes en comparaison des meilleures pratiques dans les différents champs disciplinaires. Elle aura le grand mérite d'être adaptée aux besoins des unités et devrait leur permettre de mener de manière plus soutenue une réflexion stratégique sur leur enseignement.

Au cours de l'année qui vient, nous définirons les modalités du processus et nous travaillerons étroitement avec les facultés pour établir une approche souple et adaptée à leurs besoins. Les facultés seront appelées à déposer chacune un plan d'évaluation élaboré sur la base de leurs priorités académiques. La première ronde d'évaluation devrait être lancée au printemps 2007 et un rapport de la direction rendra compte annuellement de l'état d'avancement des travaux.

3) La recherche : compétitivité et transfert

Au chapitre de la recherche, beaucoup a été fait au cours de l'année 2005-2006.

Nous avons présenté plus de 30 dossiers de chaires de recherche du Canada – un record pour l'Université. Depuis juin 2005, nous avons inauguré 43 de ces chaires, ce qui porte à 114 le nombre total de titulaires de l'Université si l'on tient compte des derniers dépôts de septembre. Nous avons soumis 11 projets d'importance au dernier concours de la Fondation canadienne pour l'innovation, pour une enveloppe totale de 110 M$. Les résultats seront connus sous peu et nous avons bon espoir que la récolte sera exceptionnelle pour notre université. Nous avons défendu auprès du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies quatre projets de regroupements stratégiques, dont trois ont obtenu un financement de l'organisme, qui ne finance en tout que sept projets du genre au Québec. Enfin, nous avons déposé un dossier conjointement avec d'autres universités canadiennes pour consolider le financement de notre réseau de calcul de haute performance à hauteur de 15 M$.

Les chercheurs de l'Université de Montréal ont su développer au cours des dernières années plusieurs domaines d'expertise qui ont atteint un très haut niveau de reconnaissance par les pairs. Mais rien ne doit être tenu pour acquis. Sur le plan du financement comme sur celui de notre productivité scientifique,un important travail de consolidation nous attend. De ce travail dépendra en grande partie le pouvoir d'attraction qu'exercera notre établissement sur les chercheurs et les étudiants aux cycles supérieurs.

Deux grands défis attendent le vice-recteur à la recherche cette année.

- Premier défi : il devra trouver des façons d'aller chercher le maximum de subventions auprès des organismes subventionnaires dans un contexte de raréfaction des fonds.
- Deuxième défi : il devra mettre en œuvre une stratégie cohérente de valorisation et de transfert non seulement des fruits de la recherche, mais également de toutes les activités universitaires.

4) Les axes stratégiques de développement

Toute grande université a ses lignes de force, qui la distinguent dans le paysage universitaire mondial. Notre université a les siennes, et nous avons voulu les déterminer. Au terme d'un exercice mené avec les facultés, nous avons dégagé un certain nombre de thématiques transversales et de domaines porteurs, qui sont ancrés à la fois dans la recherche et l'enseignement et qui présentent tous une force d'impact confirmée ou potentielle.

En désignant ces axes de développement, nous visons essentiellement quatre choses :

1) favoriser les convergences interdisciplinaires, développer des thématiques modernes et capitaliser sur nos forces;
2) acquérir une notoriété internationale dans des domaines qui pourraient définir la personnalité de l'Université de Montréal ici et à l'étranger ;
3) favoriser, par une stratégie orientée, l'obtention de fonds destinés à soutenir nos activités de recherche ;
4) valoriser les travaux de nos chercheurs.

Il est impératif d'activer sans plus tarder quelques-unes de ces thématiques transversales. Les thématiques les plus susceptibles de faire consensus dans la communauté universitaire, comme la santé publique, le développement durable et les enjeux identitaires, seront mises de l'avant.

5) Les études supérieures

Les études supérieures représentent l'expression la plus nette et la plus aboutie de la convergence entre la formation et la recherche. C'est pourquoi elles occupent une place centrale dans une université de recherche comme l'Université de Montréal.

Depuis sa création en 1972, la Faculté des études supérieures (FES) a exercé un rôle transversal d'encadrement et de soutien des unités. Le temps était venu de réévaluer son mandat à la lumière de l'évolution des pratiques de gestion des études supérieures en milieu universitaire.

Au terme d'un an de travaux, le comité sur l'évaluation de la FES a remis son rapport à la rentrée. Le mandat du comité était de formuler des recommandations sur la mission de la Faculté et sur la place des études supérieures au sein de notre université.

Le rapport recommande de maintenir une structure facultaire pour les études supérieures, mais il suggère de lui assigner une mission orientée moins vers la gestion du cheminement étudiant, et plus vers le développement, la veille et la qualité. Ce sont les facultés disciplinaires qui seraient dorénavant responsables de l'admission des étudiants, de leur encadrement proprement académique et de la gestion de leur cheminement. Nous recommanderons par ailleurs que le nom de la Faculté soit modifié pour devenir la Faculté des études supérieures et postdoctorales afin de refléter une dimension de plus en plus importante de notre action.

Cette réforme aura des effets très concrets, jusque sur le diplôme qui sera remis à nos étudiants aux cycles supérieurs et sur lequel figurera dorénavant le nom de leur unité académique en lieu et place de celui de la FES.
À maintes reprises au cours de ma tournée de l'hiver dernier, j'ai indiqué que je croyais fermement que les facultés doivent s'approprier davantage la recherche. Il en va de même des études supérieures, et la réforme que nous comptons mettre en œuvre sous la supervision du vice-recteur à l'international et responsable des études supérieures participe de cette responsabilisation facultaire.

Dans la foulée de cette réforme, il sera important de procéder à l'examen des capacités d'encadrement des unités et de concevoir un financement intégré des études, tout cela en vue d'accélérer et de hausser la diplomation aux cycles supérieurs.

6) L'internationalisation

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est aujourd'hui un phénomène en pleine explosion. Accroissement de la mobilité étudiante, croissance phénoménale de certains grands pays émergents, délocalisation des programmes, développement fulgurant des technologies des communications : tout cela vient bouleverser le rôle et la place des universités dans le monde.

Ce nouveau contexte appelle à lui seul une révision de la stratégie d'internationalisation de l'Université. Nous sommes en train d'élaborer une politique de deuxième

génération, qui actualisera celle que nous nous étions donnée en 2000 en l'adaptant à la fois à la nouvelle donne mondiale et à l'internationalisation exponentielle de notre propre établissement.

L'ensemble des membres de notre communauté doit participer à la mise en œuvre de cette politique d'internationalisation.

Cette nouvelle stratégie visera entre autres à bien camper la personnalité distinctive de l'Université de Montréal sur la scène internationale, en tant que première université francophone de recherche des Amériques. Elle s'appuiera sur un certain nombre de principes directeurs et s'appliquera à la fois sur notre campus et à l'étranger.

L'ensemble des membres de notre communauté doit participer à la mise en œuvre de cette politique d'internationalisation. Il s'agit d'un chantier déterminant pour l'avenir de notre université et pour la position qu'elle est appelée à occuper dans le monde.

7) Le renouvèlement du corps professoral

La question du renouvèlement du corps professoral est cruciale pour l'avenir, proche et lointain, de l'Université.

Nous vivons actuellement l'écho du développement accéléré des années 60. Plusieurs de nos professeurs prendront leur retraite avant la fin de la décennie. Il nous faudra non seulement les remplacer, mais aussi en engager d'autres, en proportion des hausses notables de l'effectif étudiant des dernières années. C'est un processus complexe, qui va changer considérablement la composition de notre corps professoral.

Malgré une situation financière précaire, nous entendons déployer tous les efforts pour conserver un rythme d'embauche qui devrait engendrer une augmentation nette du corps professoral.

8) Réorganisation du recrutement et de l'admission

L'étudiant est au cœur de la vie universitaire. Et il doit être au centre de toutes nos actions. Du recrutement à l'obtention du diplôme, le parcours de l'étudiant à l'Université doit être balisé et fermement encadré. C'est à cette tâche que s'est attelé le nouveau vice-rectorat à la vie étudiante. La création, l'an dernier, de ce portefeuille procédait d'une volonté ferme de rendre le cheminement de nos étudiants aussi harmonieux que possible.

Un des premiers gestes de la vice-rectrice a été de revoir l'organisation du recrutement et de l'admission. Nous procédons actuellement au regroupement de ces deux fonctions complémentaires et tout à fait stratégiques pour notre université. Après des années de hausse continue de l'effectif étudiant, la fréquentation universitaire connait un fléchissement au Québec, tandis que le nombre d'étudiants internationaux, lui, est en hausse. Cette conjoncture pose de nouveaux défis à notre université et c'est pour mieux les relever que nous avons voulu détacher la fonction « admission » du Registrariat et la fonction « recrutement » de la Direction des communications pour en faire un service indépendant.

Ce nouveau service travaillera de concert avec la Direction des relations internationales, le Registrariat, le Bureau de recherche institutionnelle et le Bureau des communications et des relations publiques. Dans l'immédiat, nous allons mettre en place une stratégie de communication énergique, qui explorera de nouveaux créneaux de recrutement. Nous intensifierons notre présence dans les cégeps. Nous entreprendrons des tournées au Nouveau-Brunswick, en Ontario, dans les écoles d'immersion française des autres provinces, ainsi que dans les lycées français des États-Unis. Nous prendrons également des mesures pour améliorer l'efficacité générale du processus d'admission et limiter, autant que faire se peut, les abandons au moment de l'inscription.

Les quatre derniers chantiers correspondent aux secteurs que j'avais désignés l'an dernier comme prioritaires afin de relancer notre université, soit les ressources humaines, les finances, les systèmes et technologies de l'information, et les espaces.

9) Les relations de travail

En matière de relations de travail, je pense qu'on peut dire que nous avons fait de grands pas en avant. Dès mon entrée en fonction, j'avais fait savoir que l'établissement de bonnes relations de travail avec tous les corps d'employés de notre université représentait pour moi la priorité numéro un. Notre personnel a été mis à rude épreuve ces 10 dernières années. Pendant que l'effectif étudiant augmentait de 22,9 % et que les revenus de recherche explosaient de 136 %, les rapports étudiants-professeur et étudiants-personnel de soutien n'ont cessé de se dégrader. Les relations de travail en ont souffert.

Je vois dans la grève des professeurs de l'automne 2005 – la première dans l'histoire de l'Université – la résultante des pressions exercées sur notre corps professoral par la croissance des dernières années. Je vois également dans le règlement de ce conflit une volonté partagée de repartir sur de nouvelles bases pour assurer le développement de notre établissement.

Au cours de la dernière année, nous avons également conclu une entente avec le Syndicat des employés-es de soutien, le « 1244 ». Nous avons normalisé le statut des quelque 181 membres PTG de l'AMCEM. Nous avons signé une première convention collective avec les *coachs* et les accompagnateurs de la Faculté de musique. Nous avons adopté une politique d'intégration pédagogique des chargés de cours et nous venons d'entamer les négociations avec le Syndicat des chargées et chargés de cours pour le renouvèlement de la convention collective. Nous nous devions par ailleurs de hâter le règlement de trois dossiers qui ont trop longtemps trainé, à savoir l'évaluation des postes, la nouvelle structure d'emploi et de rémunération des cadres et professionnels, et l'équité salariale. Là encore, les progrès méritent d'être soulignés.

Nous avons mené tambour battant le processus d'évaluation des fonctions. Plusieurs fonctions restent à évaluer, mais nous avons commencé par celles qui comptent le plus d'employés. Tant et si bien que 70 % des employés visés, soit plus de 700 personnes, ont vu leur fonction réévaluée et ont pu bénéficier pour la plupart d'une rétroactivité.

Le processus de modernisation de la structure d'emploi des cadres et professionnels a lui aussi évolué rapidement. Des rencontres tenues cet automne ont donné le coup d'envoi à la dernière phase de validation du projet. La nouvelle structure d'emploi pourrait être approuvée d'ici la fin de l'année, après avoir été validée par les unités. Nous disposerons alors d'une grille de positionnement des postes qui offrira de réelles possibilités d'avancement et d'une structure salariale qui s'appuiera sur une division rationnelle des échelons.

Quant à l'équité salariale, le comité mixte, composé de représentants de l'Université et du SEUM – 1244, a tenu 38 rencontres depuis mai 2005 et procédé à un énorme travail de méthodologie, notamment à propos de la définition des postes à prédominance féminine. La prochaine étape consistera à s'entendre sur une démarche d'évaluation des fonctions.

Je suis particulièrement fier de notre bilan en matière de relations de travail. Ensemble, nous avons travaillé à faire du campus un milieu dynamique et enrichissant pour toutes les catégories de personnel.

10) Les finances

J'en viens maintenant aux finances. S'il est vrai que plusieurs objectifs du livre vert ne nécessitent guère de crédits supplémentaires, il n'en demeure pas moins que la capacité de l'Université de Montréal de se distinguer en enseignement et en recherche est largement tributaire des ressources financières à sa disposition.

Je suis particulièrement fier de notre bilan en matière de relations de travail.

Depuis mon entrée en fonction, nous avons constaté ensemble, péniblement, à quel point le sous-financement place l'Université dans une situation intenable. Dans l'état actuel des choses, les revenus ne suivent pas la seule augmentation des couts de système. Le budget 2005-2006 prévoyait l'équilibre avec des attentes de revenus optimistes et des projections de dépenses sous-estimées.

L'automne dernier, au vu des réalisations, l'alarme a été sonnée. Cela a suscité de manière tout à fait normale inquiétudes et préoccupations. Toujours est-il que malgré les manœuvres de redressement exécutées à partir de là en cours d'exercice, l'année 2005-2006 s'est soldée par un déficit d'environ 30 M$.

La préparation du budget 2006-2007 n'a pas été plus heureuse. Sans réinvestissement à l'horizon, nous avions à composer avec le déficit structurel et une augmentation des couts de système. Le compromis proposé – des compressions de l'ordre de 20 M$ et un déficit anticipé de 20 M$ – ménageait au mieux la santé académique et financière de l'Université.

Ai-je besoin de vous dire que je suis extrêmement préoccupé par cette situation ? D'une part, notre déficit accumulé aura doublé en deux ans. D'autre part, les unités et les services se retrouvent dans un dangereux état d'indigence. J'ai demandé au vice-recteur exécutif et à la provost d'assurer un suivi des plus attentifs à tous égards.

Notre université n'est pas la seule dans cette situation. Pour l'exercice en cours, tous les établissements universitaires du Québec affichent un déficit. Toutefois, l'Université de Montréal se démarque par l'ampleur du sien.

L'été dernier, le gouvernement du Québec a annoncé l'injection de 240 M$ sur trois ans dans le réseau universitaire québécois, à raison de 60 M$ récurrents par année et 30 M$ non récurrents les deux premières années. Les universités travaillent de concert avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour en arriver à une répartition équitable de ces fonds. S'il faut se réjouir du geste de Québec, il est clair que les sommes qui nous seront versées ne suffiront pas à couvrir les compressions et le déficit de l'année en cours.

L'état misérable de nos finances doit changer. En ces matières, il est toujours périlleux d'être attentiste. La

solution passe par une augmentation substantielle de nos revenus, et c'est donc avec détermination, imagination et persistance que nous devons et que nous allons nous employer à engendrer cette croissance de nos ressources financières et à optimiser leur utilisation.

Je vois trois grandes stratégies pour ce faire.

Première stratégie : multiplier les représentations en vue d'un réinvestissement public majeur en enseignement universitaire.

Il s'agit de saisir toutes les occasions de mobiliser gouvernements, secteur privé et leaders d'opinion quant à l'urgence d'un rattrapage en matière de financement des universités. Cette stratégie n'est pas l'apanage de l'Université de Montréal. Cependant, fortes d'environ 25 % de tous les étudiants des établissements universitaires du Québec, l'Université de Montréal et ses écoles affiliées doivent et entendent continuer d'exercer un leadership prépondérant à cet égard.

L'état misérable de nos finances doit changer.

Deuxième stratégie : concevoir et exécuter le plan de financement de l'excellence de l'Université de Montréal.

Riche de ses traditions et de ses réalisations, l'Université de Montréal a le devoir historique et la responsabilité sociale de se distinguer et de poursuivre sa progression parmi les meilleures universités internationales. Si le financement public est manifestement inadéquat, un redressement ne suffirait vraisemblablement pas à soutenir notre quête légitime d'excellence. À l'évidence, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour nous distinguer.

Dans cette optique, il est proposé de susciter et de poursuivre des initiatives qui ont le double mérite de rehausser nos activités d'enseignement et de recherche et d'engendrer des avantages financiers. À titre d'exemples, mentionnons :

- la contribution des gouvernements étrangers à la formation des étudiants aux cycles supérieurs ;
- l'expansion du bac 120 crédits ;
- le développement de l'offre de cours au campus de Laval ;
- l'apprentissage en ligne et la formation continue ;
- l'élaboration de programmes délocalisés, voire transfrontaliers.

Le développement sera aussi appelé à jouer un rôle de première importance dans le financement de l'excellence à l'Université de Montréal. Notre campagne annuelle a connu une année record l'an dernier, en permettant des encaissements de 26,9 M$. Tablant sur ce succès et sur celui de la campagne Un monde de projets, l'année qui vient doit être consacrée à accroitre encore le volume de nos campagnes annuelles, tout en préparant la voie pour la prochaine campagne majeure, dont la phase préparatoire sera amorcée dès 2008.

L'atteinte de ces objectifs passe par une intensification des liens avec nos donateurs, et singulièrement avec les diplômés, une tâche que le vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés s'emploie à réaliser avec la complicité de l'Association des diplômés, des doyens, des vice-recteurs et de moi-même.

Troisième stratégie : optimiser l'efficience de nos processus et de nos opérations.

Dans le contexte actuel, il me semble opportun de vérifier si nos façons de faire procèdent des meilleures pratiques. Il m'apparait, par exemple, pertinent d'examiner s'il ne serait pas avantageux de favoriser une organisation plus partagée de nos services. J'ai confié au vice-recteur exécutif le mandat d'étudier ces questions.

Je lui ai également demandé de mettre immédiatement en marche notre processus budgétaire et de procéder aux ajustements nécessaires afin d'assurer que l'exercice serve au mieux les priorités et les objectifs des unités et des services.

11) Les systèmes et technologies de l'information

Un autre chantier d'importance, ce sont nos systèmes et nos technologies d'information. L'obsolescence de notre système informatique central est de notoriété publique sur le campus. Avant d'agir, nous avons jugé bon de mandater une firme indépendante pour établir un diagnostic précis de la situation des systèmes informatiques à l'Université. Le rapport qui nous a été remis confirme que la situation est extrêmement préoccupante.

Devant la gravité de la situation, j'ai décidé d'agir immédiatement. J'ai saisi la direction de l'Université du dossier, en lui demandant de procéder à un état des lieux complet (infrastructures, systèmes et progiciels, processus de gestion, sécurité, évaluation des risques). Je m'engage à présenter à la mi-février un plan d'action détaillé qui nous permettra de relever les véritables défis des TIC.

Je tiens à souligner le haut niveau des compétences dont nous disposons sur le campus. Nos équipes ont à leur palmarès des réussites spectaculaires, comme le prix OCTAS qu'elles ont remporté pour le Guichet étudiant. C'est sur ces ressources précieuses qu'il nous faut compter pour mener à bien ce défi majeur.

Nul doute que la nomination récente de la vice-rectrice adjointe aux systèmes et technologies de l'information représente un des éléments de la solution. Je compte sur elle pour amorcer le travail et reconfigurer l'architecture des technologies de l'information à l'Université de Montréal.

12) Les espaces

Enfin, notre dernier chantier en est un au sens figuré comme au sens propre. Il s'agit, bien entendu, du développement de notre campus.

J'aimerais d'abord dire quelques mots des deux dossiers hospitaliers qui figurent à l'ordre du jour de la direction de l'Université. Le premier concerne l'hôpital de la Faculté de médecine vétérinaire, à Saint-Hyacinthe. Cet hôpital, comme vous le savez, existe déjà, mais nous travaillons à parachever le montage financier qui en permettra l'agrandissement afin de mieux répondre à la fois aux normes des organismes d'agrément et aux besoins de nos étudiants.

Quant au second dossier, vous aurez compris qu'il s'agit de notre centre hospitalier, le CHUM. Comme vous le savez, le projet est lancé. Sa réalisation aura des effets directs sur l'organisation de l'enseignement de la médecine à l'Université, ainsi que sur la recherche médicale à Montréal. Sans entrer dans le détail d'un dossier éminemment complexe, je veux dire que l'Université a travaillé de près, avec la direction du CHUM, à l'élaboration de cet important projet.

Nos équipes ont à leur palmarès des réussites spectaculaires [...]

En avril dernier, l'Université a fait l'acquisition de la gare de triage du Canadien Pacifique à Outremont. Cet achat s'inscrit dans une stratégie de développement à long terme de nos infrastructures, qui sont nettement insuffisantes aussi bien selon les normes gouvernementales que les standards canadiens.

Je rappelle que des estimations prudentes évaluent le déficit d'espace de l'Université pour 2010 à près de 100 000 m^2, soit l'équivalent en superficie d'une fois et demie le pavillon Roger-Gaudry. Avec 19 m^2 bruts par étudiant, l'Université de Montréal se situe à l'heure actuelle bonne dernière parmi les 10 premières universités de recherche au Canada.

Nous sommes en ce moment à élaborer un projet de pavillon des sciences, qui fait cruellement défaut à notre campus. Le développement du campus d'Outremont entrainera inévitablement un réaménagement important du campus principal. Ce sera pour nous l'occasion de repenser l'organisation physique de notre campus en fonction des paradigmes du savoir du 21e siècle.

À cette fin, j'ai mandaté le vice-recteur exécutif et le vice-recteur à la planification pour revoir le plan directeur afin que nous ayons une vue d'ensemble des transformations à apporter. Une question devra guider leur réflexion : comment valoriser de façon optimale l'ensemble de l'actif bâti de l'Université ? La communauté universitaire doit prendre une part active à ces développements – des développements importants et enthousiasmants qui viendront changer le visage de l'Université. Je viens de passer en revue les 12 grands chantiers de notre université.

Dès novembre, nous produirons un plan d'action complet et détaillé, qui fixera pour chaque vice-rectorat les objectifs à atteindre et indiquera les actions à entreprendre et le calendrier de réalisation. Vous saurez précisément qui fait quoi.

Ce plan nous servira de guide pour faire de l'Université de Montréal une réelle force de changement. Chaque jour, nous voyons ce dont cette université est capable, aussi bien sur le campus qu'à l'extérieur de ses murs. Il n'est pas un domaine, pas un secteur de la vie scientifique et sociale où elle n'intervienne de façon décisive.

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.

Et pourtant, notre université souffre d'un déficit de notoriété. Le grand défi que nous devons relever, c'est de modifier cette image publique afin qu'elle rende davantage justice à ce que nous sommes et à ce que nous faisons.

Notre meilleur atout, ce sont nos réalisations. Elles sont la marque d'une contribution tout à fait unique à la société.

Cette contribution, elle s'exprime par les succès de nos étudiants. Elle s'exprime par l'enseignement, les travaux et les découvertes des membres de notre corps enseignant. Elle s'exprime par le travail impeccable de notre personnel administratif et de soutien.

Cette contribution, elle s'exprime également à travers les réalisations de nos diplômés. Depuis sa fondation, l'Université de Montréal a diplômé 250 000 étudiants d'ici et d'ailleurs dans le monde. Elle a constitué pour notre société un vivier de compétences d'une exceptionnelle diversité.

Pour la première fois cette année, notre université organise le Mois des diplômés, une fête en leur honneur qui se tiendra dorénavant chaque année en octobre.

Je conclurai cette déclaration annuelle par les mots de Sénèque : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. »

Osons ! C'est l'appel que je lance à notre communauté cette année. En période d'incertitude – et le milieu de l'enseignement supérieur au Québec traverse des temps troubles –, l'audace doit être la vertu cardinale des membres de notre communauté. Je nous en sais capables.

Je souhaite à tous et à toutes une excellente année universitaire.

Le recteur,

Luc Vinet

capsule science

Les étudiants ont-ils tendance à surconsommer ?

Les étudiants ont-ils tendance à surconsommer ? « Oui, affirme Jacques Nantel, mais le phénomène ne se limite pas qu'aux jeunes. Ce qui est frappant chez les moins de 34 ans, c'est l'augmentation marquée de leur taux d'endettement. Il y a 20 ans, ce taux s'élevait chez les 18-25 ans à 20 % de leurs avoirs et à 30 % chez les 25-34 ans. Actuellement, les chiffres sont respectivement de 37 % et de 45 % chez les mêmes tranches d'âge. » Autrement dit, plus du tiers de ce que possèdent les 18-25 ans est déjà grevé de dettes alors que ce groupe compte peu de propriétaires.

Professeur depuis 25 ans à HEC Montréal et titulaire de la Chaire de commerce électronique RBC Groupe financier, M. Nantel est un spécialiste de la psychologie de la consommation. À son avis, ce ne sont pas tant les aspirations matérielles très élevées des étudiants qui posent problème, mais le fait qu'ils n'arrivent pas à avoir d'actif net. « L'actif net, c'est ce que vous possédez comme biens durables moins ce que vous devez », explique le professeur, qui montre plutôt du doigt la capacité des jeunes d'aujourd'hui à épargner. Chiffres à l'appui, il précise que leur taux d'épargne est actuellement très bas. « On est passé de 5 % de leurs revenus annuels en 1980 à 0,3 % en 2005 ! »

Bien sûr, leurs besoins ont évolué, admet M. Nantel. « Ce qui était considéré comme secondaire il y a 10 ans est maintenant devenu quasi indispensable, dit-il en donnant l'exemple du câble, du cellulaire et d'Internet haute vitesse. Mais les habiletés en gestion des étudiants seraient aussi trop souvent déficientes, selon lui. « La notion de budget n'existe à peu près pas dans cette tranche d'âge, souligne le professeur Nantel. Ces jeunes fonctionnent sur une base de gestion par flux monétaire. C'est pernicieux, car, dans une perspective comme celle-là, on ne privilégie pas forcément une planification à long terme. On est par ailleurs plus vulnérable quant au crédit à la consommation, ce qui crée une illusion de richesse. »

Pour le professeur Nantel, nous ne sommes plus à l'ère du citoyen-travailleur, mais à celle du citoyen-consommateur. « Les individus n'ont malheureusement de valeur que s'ils dépensent, indique-t-il. On nous pousse donc de façon éhontée à la consommation et à l'endettement. Dans les jours qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, l'administration Bush n'a d'ailleurs pas hésité à demander aux Américains de montrer leur patriotisme en… achetant davantage ! »

Cette tendance à la surconsommation, qui fait l'objet du chapitre d'un ouvrage sur lequel travaille actuellement le professeur Nantel, le préoccupe au plus haut point. « On fait porter le poids de la croissance économique sur les ménages, constate M. Nantel. Normalement, il s'agit d'un impératif très présent lorsqu'on a une société caractérisée par une croissance démographique. Mais ce n'est pas le cas chez nous. Or, la dette des ménages au Canada n'a jamais été aussi lourde. Ça ne pourra pas continuer ainsi encore longtemps. »

Dominique Nancy

VUE PANORAMIQUE
Metro Guy-Concordia (sortie St-Mathieu)
1160, rue St-Mathieu, #100
APPARTEMENTS RÉNOVÉS
- Studio 679 $+, 2 1/2 739 $+, 3 1/2 925 $+, 4 1/2 1125 $+
- Chauffés, climatisés, électros inclus
- Piscine intérieure, stationnements disponibles
MetCap LIVING
514 933-6771 ou 514 943-5888
www.metcap.com

Politique et société

Marie-Andrée Bertrand

Les accommodements raisonnables : des affronts aux valeurs communes ?

Selon **Marie-Andrée Bertrand**, les demandeurs d'accommodements raisonnables sont décriés au sein même de leur communauté

La scène se passe dans un hôpital de Montréal. Une femme sur le point d'accoucher se présente accompagnée de son mari, qui exige que ce soit une femme qui s'occupe de sa conjointe. Dans la salle d'accouchement, l'obstétricienne découvre que cette patiente est infibulée et excisée et qu'elle n'a jamais consulté de médecin pendant sa grossesse. Le mari se poste à la porte pour empêcher tout homme qui viendrait aider sa consœur d'entrer dans la salle.

« L'obstétricienne qui m'a rapporté ce cas a failli s'évanouir en voyant l'état de cette femme, même si elle avait déjà vu des blessés graves à l'urgence, raconte Marie-Andrée Bertrand, professeure à l'École de criminologie. Plusieurs éléments portent à croire que l'infibulation et l'excision ont été pratiquées à Montréal. C'est insupportable ; il faut dénoncer et sanctionner les auteurs de telles charcuteries. »

Pour Mme Bertrand, l'hôpital n'avait pas à se plier, au nom des accommodements raisonnables, aux exigences de cet homme qui outrepassait son rôle en s'arrogeant un pouvoir discrétionnaire que ne lui confère pas le système de santé public. « L'offense, c'est que le refus de la présence d'un homme dans la salle ne venait pas de la femme mais du mari, souligne la criminologue. Que serait-il arrivé s'il n'y avait pas eu d'obstétricienne disponible ? »

Cheval de Troie

Des situations de ce genre sont de plus en plus fréquentes dans les établissements de santé. Autres cas signalés par Mme Bertrand : une infirmière musulmane observe le ramadan au point d'être trop faible pour s'occuper adéquatement des piluliers ; une préposée cesse le travail à midi pour faire sa prière même si personne d'autre ne peut assurer les services aux bénéficiaires.

« Ces personnes ont pour fonction de veiller sur les malades ; si leur religion les en empêche, elles ne répondent plus aux exigences du travail », déclare Marie-Andrée Bertrand.

La criminologue participait, le 24 octobre, à un débat sur la problématique des accommodements raisonnables organisé par le Centre culturel chrétien de l'église des Dominicains. Son vis-à-vis était l'avocat Julius Grey, qui a défendu la cause du kirpan à l'école et de l'érouv à Outremont.

La position de Marie-Andrée Bertrand s'inscrit résolument à contrecourant des propos généralement défendus par les tenants du pluralisme. C'est avec calme et modération, sans aucune agressivité et en mesurant chacune de ses paroles que la professeure s'est avancée sur ce terrain miné.

« Les accommodements réclamés par les pratiquants de stricte observance sont des affronts aux valeurs québécoises et canadiennes, a-t-elle dénoncé en entrevue à *Forum*. Plus on fait de place aux accommodements, plus on favorise l'intégrisme, qui s'en nourrit. C'est un cheval de Troie dans la culture d'un peuple qui cherche à renforcer les principes d'égalité et de respect. »

La criminologue souligne qu'en démocratie, ce sont les élus qui font les lois et non les tribunaux. « Ces lois reflètent le vœu de la majorité et doivent servir le bien commun. Leur application n'a pas à être contournée par des demandes provenant de chefs religieux qui ne savent pas ou ne veulent pas savoir comment fonctionnent les sociétés démocratiques. »

Selon la vision qu'en a Mme Bertrand, les demandes d'accommodements sont le lot de groupes minoritaires au sein des différentes communautés culturelles, religieuses ou ethniques. « La tendance majoritaire au sein de ces communautés est de ne pas afficher de signes d'appartenance extrême ou de pratique vieillotte et marginale dans leur propre culture. La majorité est outrée de voir les tribunaux autoriser des dérogations qui créent des brèches dans la culture du pays qu'ils ont choisi. »

À titre d'exemple, la professeure mentionne que la plupart des juifs ne sont pas d'accord avec les pratiques des Hassidim qui ont réclamé et obtenu un érouv à Outremont. Les Arabes et les musulmans ne seraient pas collectivement contre l'égalité des sexes. Chez les sikhs, le port du turban dans la GRC et du kirpan à l'école aurait suscité de vives polémiques au sein de cette communauté.

Résister à l'intégrisme

Les valeurs menacées par les brèches sont notamment la laïcité et l'égalité des sexes. « Notre démocratie est relativement jeune mais bien établie, remarque Marie-Andrée Bertrand. Cependant, la laïcité est encore plus jeune et vulnérable. Il est clair que certains pratiquants d'observance rigoureuse n'acceptent pas cette laïcité. Leurs réclamations procèdent d'une conception intégriste de la religion ; il faut y résister. »

Mais ne devrait-on pas être tolérants à l'égard de pratiques qui ne font pas partie du paysage culturel traditionnel canadien ? « Non, répond la criminologue. Nous n'avons pas à tolérer dans l'espace public des manifestations qui contredisent les valeurs communes. »

L'espace public, dans son esprit, n'est pas que celui des établissements comme l'école, les tribunaux ou les hôpitaux, il inclut également la rue. « On n'a pas à modifier l'apparence extérieure d'une habitation pour des raisons religieuses lorsqu'on a déjà signé un contrat nous engageant à ne pas le faire », signale-t-elle en faisant allusion aux soukas de la résidence Le sanctuaire, à Outremont.

« Et le comportement public d'hommes qui accaparent la rue en obligeant les femmes à marcher derrière et qui s'interdisent d'adresser la parole à leurs propres filles à l'extérieur de la maison me rend malade, dit-elle. Cela est contraire à l'esprit et à la lettre des chartes des droits et libertés. J'ai le droit de dire que je ne veux pas de ce spectacle dans l'espace public. »

Dans ses séminaires, la professeure refuserait donc une étudiante qui se présenterait le visage voilé, comme on commence à en voir sur le campus. « Il faut avoir un contact visuel avec le visage pour communiquer », fait-elle valoir.

La criminologue s'inquiète en fait de ceux qui pratiquent l'entrisme pour combattre les notions démocratiques d'égalité et construire une société sur le modèle du ghetto. « Pour éviter les ghettos, il faut limiter au maximum les repliements et il faut que la société d'accueil se respecte elle-même. »

Daniel Baril

Changements climatiques

Kyoto : les engagements du Canada étaient irréalistes

Les changements climatiques risquent d'affecter la santé humaine, explique le biologiste **Claude Villeneuve**

Claude Villeneuve

Sans vouloir donner des munitions au gouvernement Harper, qui reporte aux calendes grecques la réduction des gaz à effet de serre (GES), le biologiste Claude Villeneuve a reconnu que les engagements du Canada pris dans le cadre des accords de Kyoto étaient irréalistes.

« Les objectifs fixés étaient impossibles à atteindre avec le plan du gouvernement Chrétien ; les choses seront encore pires s'il n'y a pas de plan, a-t-il déclaré. Le Canada s'est tiré dans le pied et la solution n'est pas pour demain. »

Professeur au Département de sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi et directeur de la Chaire ÉcoConseil, Claude Villeneuve était l'invité du comité paritaire SGPUM-UdeM en santé et sécurité au travail le 12 octobre. Sa conférence, portant sur l'adaptation humaine aux changements climatiques, s'inscrivait également parmi les activités du 60e anniversaire du Département de santé environnementale et santé au travail de la Faculté de médecine.

Objectif : embêter le suivant

Selon les accords de Kyoto, le Canada devrait diminuer ses émissions de GES de 240 millions de tonnes par année à compter de 2008. Depuis cet engagement, pris en 2003, le Canada a plutôt augmenté ses émissions de quatre pour cent. Si la tendance se maintient, c'est de 300 millions de tonnes qu'il faudra réduire nos émissions annuelles dans moins de un an et demi, estime Claude Villeneuve, ce qui représente 10 tonnes par personne chaque année. « C'est comme si quelqu'un voulait maigrir de 30 livres en 24 heures », déclare-t-il.

Le chercheur avait déjà effectué le calcul qu'un tel objectif était inatteignable dans son volume *Vivre les changements climatiques : quoi de neuf ?* (Multi-Mondes, 2005), une analyse qui vient d'être confirmée par la commissaire au développement durable du Bureau du vérificateur général du Canada.

« Il est trop tard pour empêcher le réchauffement climatique et il faut donc se préparer à vivre avec ses conséquences. »

« Le Canada avait procédé à une analyse sommaire de la situation en s'alignant sur les objectifs des États-Unis et en misant sur le fait que les accords de Kyoto ne seraient pas ratifiés, a affirmé le professeur en entrevue. Le gouvernement Chrétien cherchait à embêter Paul Martin ; c'est aussi bête et méchant que ça ! »

Entretemps, les États-Unis se sont retirés des accords et le Canada fait du surplace. Selon Claude Villeneuve, le protocole de Kyoto est devenu un nouveau jeu international permettant d'intégrer le cout des GES à l'économie mondiale. Les suites de Kyoto ne lui semblent pas plus prometteuses. La seule retombée de la conférence de Montréal est la tenue de quatre autres conférences mais où aucun engagement n'est prévu.

Quoi qu'il arrive, il est trop tard pour empêcher le réchauffement climatique et il faut donc se préparer à vivre avec ses conséquences. Dans le meilleur des scénarios, l'impact des GES se fera sentir pendant les 100 prochaines années.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Bien au contraire, l'écologiste cherche plutôt à sonner l'alarme pour que tous prennent conscience de l'urgence d'adopter des mesures de développement durable et une gestion responsable des ressources. Ceci est l'affaire à la fois des gouvernements, des municipalités, des industries et des individus. « Nous devons modifier nos comportements de consommation et nos modes de production », insiste-t-il.

L'objectif de 2054 reste pour lui un impératif. À cette date, il faudra avoir réduit à l'échelle planétaire les GES de 25 milliards de tonnes par année par rapport aux émissions de 1990 pour limiter à 2 °C la hausse moyenne des températures.

Effets sur la santé

Cette augmentation ne sera pas sans conséquence puisque le réchauffement actuel de 0,75° a déjà des répercussions négatives. Ces répercussions ne se feront pas sentir uniquement sur les glaciers et les océans, elles menacent aussi la santé humaine.

Les évènements climatiques extrêmes, qui s'aggravent plus rapidement que prévu, ont en effet des incidences directes sur la vie humaine ; la canicule qui a fait des milliers de morts en France à l'été 2003 et le nombre record d'ouragans en 2005 n'en sont que les deux exemples les plus frappants. La pollution de l'air est quant à elle un facteur de maladie respiratoire comme l'asthme, sans parler des cancers.

Les inondations contaminent les sources d'eau potable, entrainant diverses maladies comme le choléra, les infections à E. coli, le paludisme ou l'encéphalite virale. À l'autre extrémité du spectre, les sècheresses nuiront aux récoltes, ce qui risque de causer des famines. Ces bouleversements s'accompagnent de migrations forcées qui vont de pair avec l'apparition de la diarrhée, la malnutrition, le surpeuplement et les conflits sociaux.

Selon Claude Villeneuve, ces dangers guettent surtout les populations des zones côtières, des zones semi-arides et des zones urbaines défavorisées. Les groupes les plus à risque sont les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de troubles respiratoires.

Le Québec n'est pas à l'abri non plus de ces dangers. Dans le nord, les risques d'accidents liés au verglas ou aux cours d'eau dégelés en hiver seront plus grands, ainsi que les risques de maladies hydriques causées par les inondations. Au centre et au sud, il faudra craindre les coups de chaleur, le smog et les insectes piqueurs. « En 2010, la malaria sera rendue à la latitude de New York », affirme le biologiste.

Sa plus grande inquiétude demeure toutefois l'inertie d'un système économique fondé sur la combustion fossile et qui refuse de changer. Son espoir : la capacité d'adaptation de l'être humain, qui saura modifier sa façon de penser. « Un problème engendré par l'humanité ne peut être résolu que par l'humanité », conclut-il en citant Pierre Dansereau.

Daniel Baril

La pollution industrielle compte pour beaucoup dans le bilan global.

Sport universitaire

Ader Aimable, un dur au cœur tendre

Pour l'étudiant, les joies du football dépassent la simple compétition. Le travail collectif crée en effet une **solidarité unique**

Avec ses 5 pieds 9 pouces et ses 215 livres, le secondeur Ader Aimable n'a pas le physique le plus imposant sur un terrain de football. Cela ne l'empêche toutefois pas d'être reconnu pour sa robustesse et ses plaqués qui font mal à l'adversaire. En dehors du terrain cependant, il est tout, sauf un dur.

Âgé de 26 ans, Ader Aimable est le benjamin d'une famille de trois enfants. Ses parents, haïtiens, se sont installés à Montréal il y a un peu plus de 32 ans. Il a grandi dans un milieu où les liens sont tissés serrés et où le mot « solidarité » fait partie du quotidien.

C'est d'ailleurs l'esprit d'équipe qui l'a marqué dès qu'il a commencé à jouer au football en cinquième secondaire à l'école Jean-Grou de Rivière-des-Prairies. « Pour moi, le football, c'est *le* sport d'équipe, déclare-t-il. Personne ne quitte le terrain quand il y a une pénalité, c'est plutôt tout le monde qui recule de 5, 10 ou 15 verges. »

« C'est un travail collectif de tous les instants. Tu vis des choses que tu peux partager seulement avec tes coéquipiers qui te comprennent, car ils vivent les mêmes choses que toi, poursuit-il. Ça va au-delà de la compétition. »

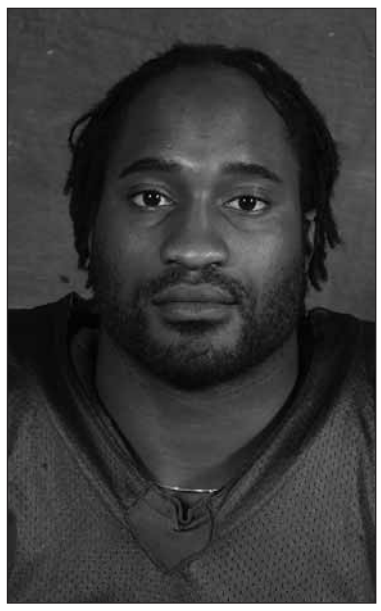

Ader Aimable

Un cadet hors de l'ordinaire

De 12 à 18 ans, ce n'est pas dans le football qu'il met son énergie mais bien dans sa vie de cadet. Organisation de marches, nettoyage de rives, apprentissage du tir, tout y passe en plus de nombreuses tâches communautaires évidemment.

Des années où il se démarquera comme le démontrent les honneurs qu'il a reçus au cours de cette période : médaille de la Légion royale canadienne pour services rendus à la communauté et médaille Lord Stratcona, la plus haute décoration civile qui puisse être remise à un cadet.

Interrogé sur son jeu physique, Ader Aimable y voit un mélange de sacrifices à faire et de qualités athlétiques à développer.

« Frapper, ça fait tout simplement partie du jeu et de mes points forts comme joueur, explique-t-il. Chacun a ses qualités et doit les utiliser au maximum pour le bien de l'équipe, car nous visons tous le même but.

« Il ne faut toutefois pas oublier que le football n'est pas qu'un sport de contact. J'aime beaucoup l'aspect stratégique de ce sport, qui peut se comparer à un gros jeu d'échecs », une activité à laquelle il s'adonne d'ailleurs depuis plusieurs années.

À la croisée des chemins

Étudiant en gestion à HEC Montréal, Ader Aimable s'oriente plus particulièrement vers les aspects technologiques liés au milieu des affaires. Il commence tranquillement à penser à ce qu'il fera après sa carrière de footballeur, lui qui en est à sa dernière saison avec les Carabins.

« Il va me rester six cours à suivre après le trimestre d'automne actuel, alors je crois bien que je terminerai mes études l'automne prochain. Cet été, j'aimerais faire un long voyage, probablement en Amérique du Sud. »

Il faut dire que, après toutes ces années consacrées à la vie de cadet et au sport, l'étudiant serait heureux de prendre un certain recul pour mieux envisager son avenir. À moins qu'une équipe de la Ligue canadienne de football ne lui fasse signe.

« Si jamais je suis repêché, je verrai ça en temps et lieu. Je ne me crée pas d'attentes et je ne sais pas si j'accepterais d'aller jouer n'importe où au pays. Je ne pense pas que je voudrais m'éloigner de ma famille. »

Et Haïti ? « Je n'y suis jamais allé encore, mais je souhaiterais visiter un jour le pays de mes ancêtres. Il faudrait toutefois que ce soit avec mes parents pour qu'ils puissent me le présenter, je ne voudrais pas m'y rendre en touriste. »

Quoi qu'il lui arrive sur le plan professionnel, Ader Aimable est certain d'une chose : d'ici environ quatre ans, il aimerait avoir commencé à fonder sa famille à lui.

« C'est toujours bien d'avoir une famille de deux ou trois enfants, dit-il. Ça me permettrait aussi de leur faire vivre un peu ce que moi j'ai vécu avec mes sœurs. »

Benoit Mongeon
Collaboration spéciale

double pizza
514•343•0•343
10% SUR $50 ET PLUS
TOUJOURS 2 POUR 1
SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS
5002 QUEEN MARY
LIVRAISON GRATUITE

courrier du lecteur

Cours sur WebCT : des précisions

Dans l'article intitulé « Une réussite exemplaire en formation à distance » (*Forum*, vol. 41, nº 7, 10 octobre 2006) au sujet du cours *Gestion des médias publicitaires* (PBT 2210D), il est souligné que, « selon le coordonnateur, il n'y aurait aucun autre cours développé à ce point sur Internet ». Il aurait fallu lire qu'il s'agissait du premier cours à ce point développé dans Internet offert par l'Unité de formation à distance de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Bernard Morin
Coordonnateur de la formation à distante
Faculté de l'éducation permanente

Autres cours sur WebCT

À la suite de cet article de *Forum*, les responsables du cours *Éthique de la recherche : introduction* (PLU 6046A), donné conjointement par la Faculté des études supérieures et les Programmes de bioéthique, ont tenu à rappeler que ce cours développé sur la plateforme WebCT est offert en ligne depuis septembre 2004. Le cours bénéficie de l'apport en ligne de tuteurs dont le rôle comprend les volets de personne-ressource, d'animation, de parité et de régulation. En plus de favoriser l'acquisition de compétences chez les étudiants, le cours permet aux tuteurs de profiter d'une formation pédagogique qui pourra leur être utile dans une carrière de professeur ou de formateur.

Robert David, professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions, souligne pour sa part que le cours *Géographie et archéologie d'Israël et de la Palestine* (THL 2220) est entièrement offert sur la plateforme WebCT depuis l'hiver 2003. Tout dans ce cours se fait à distance ou se trouve sur la plateforme, depuis l'inscription des étudiants jusqu'au contenu du cours (près de 1200 pages associées à environ 1000 photos, plans, dessins, tableaux chronologiques, lexiques), en passant par les recherches formatives sur Internet, l'ensemble des évaluations et les échanges entre étudiants et professeurs par le courrier électronique et les forums.

D.B.

petites annonces

À louer. Maison chauffée, meublée, Prévost (Laurentides), 3 janvier-3 juin 2007, 5 mois : 6500 $, au mois : 1400 $, fin de semaine : 400 $. Dépôt de sécurité : 20 % du total assurance responsabilité civile. Tél. : 450 224-9252 ou <Cbourque39@hotmail.com>.

Recherché. Achèterais la série de 13 vidéocassettes du cours télévisé *Source de la musique occidentale* (1999). Tél. : 450 437-0369.

test linguistique

Choisissez l'orthographe qui convient.

James se retrouve sans ressources, mais il refuse de vivre ***/au dépend de, aux dépends de, aux dépens de/*** *ses amis.*

Ce test linguistique a été élaboré par le Centre de communication écrite (CCE) et reproduit avec son autorisation. Source : <www.cce.umontreal.ca>. Pour plus de détails, consultez le site du Centre sous la rubrique « Boite à outils ».

Réponse : *James refuse de vivre* ***aux dépens de*** *ses amis.* Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le nom « dépens » appartient à la famille du verbe « dépenser » (du latin *dispendere*, qui a le sens de « partager ») et non à celle du verbe « dépendre » (du latin *dependere*, qui a le sens de « se rattacher à »). C'est pourquoi il n'y a pas de *d* à la fin du nom « dépens ». Le nom « dépens » ne s'emploie qu'au pluriel et il a le sens de « frais ». On l'utilise dans la langue juridique et dans l'expression « aux dépens de », qui signifie « aux frais de » ou, au figuré, « au détriment de quelque chose ». Exemples : *Le client de cet avocat a été condamné* ***aux dépens****. À cette époque, elle vivait* ***aux dépens de*** *sa famille. Je veux bien que tu t'amuses, mais pas à* ***mes dépens****.*

postes vacants

Médecine sociale et préventive

Le **Département de médecine sociale et préventive** de la Faculté de médecine est à la recherche d'une professeure régulière ou d'un professeur régulier à temps plein au rang d'agrégé ou de titulaire en épidémiologie. L'obtention de ce poste est conditionnelle à celle d'une chaire de recherche du Canada.

Fonctions
Enseignement et formation des étudiants ; contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'épidémiologie ; participation à la gestion et à la vie scientifique interne ainsi qu'au rayonnement dans le milieu scientifique.

Exigences
Être titulaire d'un doctorat en épidémiologie ; avoir une expertise en méthodes quantitatives ; être une chercheuse autonome active ou un chercheur autonome actif en recherche ; posséder une excellence démontrée en méthodes épidémiologiques. L'expérience et la polyvalence dans l'enseignement seront considérées comme un atout.
À l'Université de Montréal, la langue d'enseignement est le français ; une ou un non-francophone devra pouvoir enseigner en français deux ans après son arrivée en poste.

Date d'entrée en fonction
Hiver 2007.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ, *au plus tard le 10 novembre 2006*, à l'adresse ci-dessous :

Docteure Marie-France Raynault
Directrice
Département de médecine sociale et préventive
Faculté de médecine
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 514 343-6140
Téléc. : 514 343-5645
marie-france.raynault@umontreal.ca

Sciences économiques

Le **Département de sciences économiques** de la Faculté des arts et des sciences cherche à pourvoir trois postes de professeures ou professeurs réguliers à temps plein au rang d'adjoint (dont un pourrait être au rang d'agrégé). Si à priori aucune candidature de qualité ne sera rejetée, les champs suivants seront privilégiés : économie financière, économétrie financière, macroéconomie et microéconomie appliquée.

Fonctions
Enseignement aux trois cycles, supervision d'étudiants, recherche scientifique et participation au fonctionnement de l'Université.

Exigences
Être titulaire d'un doctorat en sciences économiques (ou être sur le point de le terminer), avoir des aptitudes pour l'enseignement universitaire et une capacité démontrée de recherche de haut niveau. Les candidates et candidats qui ne sont pas en début de carrière doivent posséder un dossier d'enseignement, de recherche et de publications déjà bien établi.

Date d'entrée en fonction
À compter du 1er juillet 2007 ou plus tard, le cas échéant (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ, un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents et les coordonnées de trois personnes à qui elles auront demandé de fournir une lettre de recommandation, *au plus tard le 1er décembre 2006*, à l'adresse ci-dessous. Aucun envoi électronique ne sera accepté.

Professeur Walter Bossert
Président du comité de recrutement
Département de sciences économiques
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 514 343-6539
Téléc. : 514 343-7221
www.sceco.umontreal.ca

Si aucune candidature n'est retenue, il y aura réaffichage des postes.

Sciences politique

Le **Département de science politique** de la Faculté des arts et des sciences est à la recherche de deux professeures ou professeurs au rang d'adjoint à temps plein spécialistes des relations internationales ou de politique comparée. Les aires de spécialisation recherchées sont en priorité l'Asie, le Canada ou les États-Unis.

Fonctions
Enseignement aux trois cycles, encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs, recherche et publication et participation au fonctionnement de l'Université.

Exigences
Être titulaire d'un doctorat en science politique ou dans une discipline connexe (ou être sur le point de le terminer) ; posséder un dossier de publications et, de préférence, une expérience en enseignement.

Date d'entrée en fonction
À compter du 1er juin 2007 ou plus tard, le cas échéant (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ, une copie de leurs diplômes, un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents, un plan de recherche (de deux à trois pages maximum) et trois lettres de recommandation, *au plus tard le 1er décembre 2006*, à l'adresse suivante :
Professeur Philippe Faucher
Directeur
Département de science politique
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
http ://www.fas.umontreal.ca/pol/

Si aucune candidature n'est retenue, il y aura réaffichage des postes.

Bibliothéconomie et sciences de l'information

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de la Faculté des arts et des sciences est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur à temps plein au rang d'adjoint en archivistique. Pour en connaitre plus sur l'EBSI, consultez son site <www.EBSI.umontreal.ca>.

Fonctions
Enseignement aux trois cycles ; encadrement d'étudiants et recherche en archivistique, ouverte aux disciplines connexes, incluant le *Records Management* et la gestion des archives définitives.
L'enseignement ou les activités de recherche porteront sur l'un ou l'autre ou sur plusieurs des aspects suivants de la discipline : gestion des programmes archivistiques ; systèmes de gestion des archives, y compris des documents et banques de données numériques ; principes, normes, législations, politiques, règles et instruments régissant ou soutenant la création, l'évaluation, le traitement intellectuel et matériel et l'utilisation des archives dans les organisations, à l'âge du numérique.

Exigences
Doctorat (ou l'équivalent) en sciences de l'information ou dans une discipline connexe ; capacité de mener un programme de recherche ; aptitude pour la communication dans un contexte d'enseignement en milieu universitaire ; ouverture sur les milieux professionnels et scientifiques du domaine ; maitrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais ; ouverture à la participation à la vie pédagogique et administrative de l'EBSI.

Date d'entrée en fonction
À compter du 1er juin 2007 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ accompagné de trois lettres de recommandation, d'un exposé de leurs champs d'intérêt en recherche et d'un programme de recherche (maximum de trois pages), *au plus tard le 1er février 2007,* à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Michel Salaün
Directeur
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 514 343 7400
Téléc : 514 343 5753

L'École pourra reconduire le concours si aucune candidature n'a été retenue.

Traitement
L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ces annonces s'adressent en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

Histoire et informatique

De l'écran à tube à la « clé USB »

Le DIRO souligne son 40e anniversaire par une exposition

À gauche, une lampe provenant d'un ordinateur IBM des années 50 qui contient une mémoire prodigieuse de... 1 bit. À droite, une puce électronique (« clé USB ») capable de stocker 512 Mo, soit environ 5000 millions de bits. Voilà, brièvement, ce qui s'est passé en un demi-siècle en informatique. « Et l'objet que vous voyez là est totalement dépassé, car il date de 2004. Deux ans, c'est très long en informatique », mentionne Jean Vaucher, professeur au Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO).

Ce spécialiste de l'intelligence artificielle et du génie logiciel a consacré cinq mois de travail, étalés sur l'été et l'automne, à la préparation d'une exposition sur l'histoire du Département, qui se tient au rez-de-chaussée du pavillon André-Aisenstadt jusqu'à la mi-décembre. Dans un présentoir vitré, des objets de collection rappellent le chemin parcouru par le mode binaire au cours des dernières décennies. On peut y voir les différents supports permettant d'emmagasiner les données bien avant l'arrivée du courriel. Plusieurs se souviendront des disquettes (*floppy disks*) ou des grosses bandes magnétiques qui donnaient un air d'avant-garde aux laboratoires des années 60. Il y a aussi eu les anneaux de ferrite d'une capacité de 4000 bits et les fameuses « cartes à trous », grâce auxquelles étaient programmés les appareils informatiques de la première génération.

Des artéfacts plus anciens encore, qui ont conduit à l'invention des ordinateurs, sont également présentés dans la vitrine, comme un boulier japonais prêté par un professeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est. M. Vaucher a en outre obtenu d'un collectionneur montréalais de machines à calculer, Jay Goldman, des calculettes mécaniques comme le Desk Calculmeter (1903), la « première machine à matérialiser l'idée de Pascal ». Pourvue d'un mécanisme complexe d'engrenages, cette machine uniquement capable de faire des additions demeure fonctionnelle après un siècle.

Une discipline bien vivante

En 1966, l'Université de Montréal créait pour la première fois au Québec un département d'informatique en milieu universitaire et accueillait ses premiers étudiants l'année suivante. Le DIRO a décerné, depuis, 250 doctorats, un millier de maitrises et 2500 baccalauréats. « C'est un département qui demeure très axé sur la recherche. On dénombre actuellement 500 étudiants au premier cycle et 330 aux cycles supérieurs », signale le directeur, Jean Meunier, alors qu'il nous fait visiter l'exposition montée pour les 40 ans de l'unité

D'origine française, les professeurs Pierre Robert et Jean Baudot sont invités par le directeur, Jacques Saint-Pierre, à se joindre au personnel du Département dès 1967. « Ils joueront un rôle important dans le démarrage du DIRO », souligne-t-on.

La même année, Jacques Ferland dépose le premier mémoire de maitrise du Département. Il complète sa formation à l'Université Stanford en 1972, puis revient à Montréal pour accepter un poste de professeur.

À la première promotion, en 1971, on compte 41 étudiants, dont 9 femmes. « Les femmes ont toujours été minoritaires au Département, mais elles ont représenté 20 % de l'effectif dans les bonnes années. » Pourquoi le DIRO a-t-il échappé à la féminisation généralisée des études universitaires ? « On ne le sait pas trop, reconnait M. Meunier. L'informatique semble avoir la réputation de constituer un repaire d'accros de l'ordinateur et de maniaques de jeux vidéo. C'est une méprise. Il y a des secteurs, comme la bio-informatique, où les femmes font des carrières remarquables. »

Après un passage à vide au tournant du millénaire, le monde de l'informatique est en pleine effervescence. « C'est le plein emploi. Les firmes montréalaises manquent de main-d'œuvre », observe le directeur, qui déplore la mauvaise image du monde de l'informatique qui circule encore dans les médias.

Très présent en recherche, le DIRO récolte environ six millions de dollars de fonds de recherche annuellement. C'est environ trois fois plus que son plus proche concurrent universitaire. Michael Florian, Jean-Marc Rousseau et Pierre L'Écuyer en recherche opérationnelle, et Gilles Brassard, Yoshua Bengio, Marc Feeley et François Major en informatique sont cités comme des chefs de file dans leur domaine sur les panneaux de l'exposition.

Le Département est présent aux quatre coins du monde. Outre le fait que 8 professeurs sur 10 ont des doctorats obtenus ailleurs qu'à l'Université de Montréal, un bon nombre d'étudiants étrangers s'inscrivent chaque année dans un programme de premier cycle ou des cycles supérieurs.

M.-R.S.

Embauché dans les années 70, Jean Vaucher est le plus ancien professeur du DIRO. Il exhibe deux pièces de l'exposition qu'il a préparée pour fêter le 40e anniversaire du Département.

Provost – Vice-rectorat aux affaires académiques
Services à l'extension de l'enseignement

Cet hiver, étudiez en terrain connu.

Ici au Campus de Lanaudière
Cours offerts dans ces programmes

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Anglais - Criminologie - Gestion des services de santé et des services sociaux - Intervention auprès des jeunes - Petite enfance et famille Santé communautaire - Santé et sécurité du travail - Santé mentale - Toxicomanies

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Microprogramme en évaluation des compétences – 2e cycle

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES
Intégration et perspectives - Milieu clinique

950, Montée des Pionniers, Lachenaie
450 657.7887 ou 1 866 770.7887

Ici au Campus de Longueuil
Cours offerts dans ces programmes

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Anglais - Communication appliquée - Criminologie - Droit - Études individualisées Français cours de service - Gestion appliquée à la police et à la sécurité - Gestion des services de santé et des services sociaux Intervention auprès des jeunes - Intervention en déficience intellectuelle - Petite enfance et famille - Publicité - Rédaction - Relations industrielles - Relations publiques - Santé communautaire - Santé et sécurité du travail Santé mentale - Toxicomanies - Traduction II Violence, victimes et société

FACULTÉ DE PHARMACIE
Programmes de perfectionnement professionnel – 2e cycle
Pharmacien - Maître de stage
Soins pharmaceutiques

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES
Intégration et perspectives - Milieu clinique

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS
Sciences religieuses - Théologie
Théologie pratique

Édifice Port-de-Mer
101, Place Charles-Lemoyne
Rez-de-chaussée
Longueuil
450 651.4777 ou 1 877 651.4777

Ici au Campus de Ville de Laval
Cours offerts dans ces programmes

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Anglais - Communication appliquée - Cours de service - Criminologie - Droit - Études individualisées - Gestion appliquée à la police et à la sécurité - Gestion des services de santé et des services sociaux - Intervention auprès des jeunes - Intervention en déficience intellectuelle - Petite enfance et famille - Rédaction - Relations industrielles - Relations publiques - Santé communautaire - Santé et sécurité du travail - Santé mentale - Toxicomanies Violence, victimes et société

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
Intervention psychoéducative - Psychologie

FACULTÉ DE PHARMACIE
Programmes de perfectionnement professionnel – 2e cycle
Pharmacien - Maître de stage
Soins pharmaceutiques

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Maîtrise en enseignement secondaire, profil science et technologie
Microprogramme en didactique – 2e cycle

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES
Intégration et perspectives - Milieu clinique

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS
Sciences religieuses - Théologie pratique
Théologie

Complexe Daniel-Johnson
2572, boulevard Daniel-Johnson, 2e étage
450 686.4777 ou 1 877 620.4777

Ici au Campus de Québec
Cours offerts dans ces programmes

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
Criminologie - Gestion des services de santé et des services sociaux - Relations industrielles Santé communautaire - Santé et sécurité du travail - Santé mentale

FACULTÉ DE PHARMACIE
Programmes de perfectionnement professionnel – 2e cycle
Pharmacien - Maître de stage
Soins pharmaceutiques

Collège Saint-Charles-Garnier
1150, boulevard René-Lévesque Ouest
Québec
418 682.8782

Hiver 2007

www.campusregionaux.umontreal.ca

Université de Montréal